

subvention de 150 francs à cette maîtresse, et le ministre du Commerce, de son côté, lui attribue une allocation de 20 francs par élève et par an.

Cette organisation remonte seulement à la fin de décembre 1902. Elle est donc de date trop récente pour qu'on puisse, dès maintenant, en apprécier les résultats.

Il convient donc d'attendre un peu pour juger l'expérience que nous tentons à Bailleul et que nous essayerons de réaliser ailleurs si elle réussit suffisamment.

Veillez agréer, etc.

Le Conseiller d'Etat  
Directeur de l'enseignement technique,

L. BOUQUET.

« On remarquera dans cette lettre ces deux affirmations essentielles, que nous avons produites nous-même plusieurs fois : « Cet apprentissage doit être commencé très « jeune, « alors que les enfants suivent encore les cours « de l'école primaire. — Pour concilier cette nécessité « avec l'obligation de la fréquentation scolaire.... »

« Il ne s'agit ici de donner à l'apprentissage que le jeudi et les heures libres chaque jour après la classe. Le ministère de l'Instruction publique est plus large. Aux vœux de la Chambre de commerce de la Haute-Loire et de la Chambre syndicale des fabricants de dentelles du Puy demandant que des leçons d'apprentissage de la dentelle à la main soient données dans l'école même, comme le

sont les leçons de couture, M. le directeur de l'enseignement primaire a répondu par la lettre suivante adressée au préfet de la Haute-Loire.

Paris, le 8 avril 1903.

Monsieur le Préfet,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 28 mars dernier et du vœu qui l'accompagne.

Je vous prie de vous concerter avec M. l'Inspecteur d'Académie pour soumettre la question au Conseil départemental.

Je ne fais aucune objection à ce que les élèves des écoles publiques de filles soient exercées, en même temps qu'à la couture proprement dite, à la confection de la dentelle à la main, ainsi que le demandent la *Chambre syndicale des dentelles* et la *Chambre de commerce* de la ville du Puy.

Recevez, etc.,

Pour le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Le Directeur de l'Enseignement primaire,

*Signé* : GASQUET.

« Ainsi donc, l'Administration de l'Instruction publique ne fait pas d'objection; elle rapproche tout naturellement l'exercice de la dentelle de celui de la couture déjà inscrit aux programmes scolaires; elle considère que c'est là une question d'aménagement intérieur, à déterminer par le Conseil départemental; elle admet cet essai de décen-

tralisation scolaire, cette décentralisation consistant à adapter les exercices pratiques de l'École aux habitudes et aux besoins des populations et à combiner l'organisation générale de l'enseignement primaire avec la variété des intérêts régionaux.

L'article premier de la proposition trouve donc ample-ment dans ce qui précède sa justification. Il est ainsi conçu : « L'enseignement professionnel de la dentelle à la main sera organisé dans les écoles primaires de filles des départements où la fabrication est en usage et dans les écoles normales d'institutrices de ces mêmes départements. Ces écoles seront désignées par décret. »

« Comment appliquera-t-on cet article ? De la manière la plus simple. En ce qui concerne les écoles primaires, la leçon de dentelles sera donnée soit par l'institutrice, soit par une personne compétente de la localité, désignée dans les mêmes conditions que la maîtresse de couture.

« En ce qui concerne l'École normale, on trouvera facilement au chef-lieu où l'École est installée, une dentellière experte offrant toutes garanties pour initier les élèves-maîtresses à un travail qu'elles auront à montrer elles-mêmes à leurs élèves quand elle seront institutrices. Il convient de remarquer que, soit à l'école primaire, soit à l'école normale, élèves et élèves-maîtresses seront vite pliées aux éléments d'un métier qu'elles voient exercer journellement autour d'elles et dont la famille leur offre de constants exemples. Ajoutons qu'à mesure que les institutrices auront reçu elles-mêmes les principes de l'art dentellier à l'école normale, elles l'enseigneront tout naturellement à leurs élèves et qu'ainsi le nombre des maîtresses prises en dehors de l'enseignement décroîtra graduellement.

« Il sera toutefois nécessaire, pour que l'apprentissage dont il s'agit se poursuive avec précision et régularité, qu'il ait une sanction dans l'examen du certificat d'études primaires élémentaires, au même titre que la couture qui donne lieu à une note spéciale : il faudra que la dentelle ait, elle aussi sa note spéciale.

« La question de l'apprentissage étant élucidée, il nous reste à parler de l'article 2 et dernier de la proposition de loi.

Cet article dû, à l'initiative propre du rapporteur de la Chambre des députés, M. Louis Vigouroux, est ainsi conçu :

« Il sera créé dans les principaux centres dentelliers des cours et des ateliers de perfectionnement ou des écoles propres à développer l'éducation artistique des ouvrières et des dessinateurs. »

« La proposition de loi ne s'en tient donc pas exclusivement à la question de l'apprentissage; elle prévoit une organisation professionnelle complète du métier artistique qu'est la dentelle à la main. Il est naturel, il est nécessaire qu'au dessus des écoles primaires et des écoles normales où l'étude de la dentelle ne pourra profiter que d'un temps restreint, — quelques demi-heures par semaine — il soit créé une sorte d'enseignement supérieur de la dentelle, sous la forme de cours, d'ateliers, d'écoles propres à développer, soit l'éducation artistique d'une élite d'ouvrières, soit celle des dessinateurs.

« Il faut observer à ce propos que la création projetée sera limitée aux centres dentelliers : la raison l'indique et la loi le dit expressément. En second lieu, il sera facile d'utiliser pour cet objet les organismes déjà existants, tels que : écoles primaires supérieures dans lesquelles s'affirme de

plus en plus dans les programmes la spécialisation concordante avec les besoins et les intérêts régionaux; écoles nouvelles d'apprentissage; écoles de commerce et d'industrie.

« Il est bien évident que ce sont là autant de cadres préparés, autant de milieux propices à recevoir les cours et ateliers de perfectionnement dont l'industrie dentellière a besoin pour maintenir et développer la supériorité artistique qui fait partout rechercher ses produits et qui importe à la fois au bon renom et à l'intérêt de la France.

« Or, il n'est pas un des départements dentelliers où n'existe tel ou tel de ces organismes dont nous venons de parler, dans lesquels il sera très simple de faire à la dentelle à la main la place qu'elle mérite.

« L'Autriche-Hongrie nous a précédés dans cette voie, au cours de la crise dentellière qu'elle eût à subir il y a une vingtaine d'années. Où chercha-t-elle le remède au mal? Dans l'enseignement. « Des écoles professionnelles<sup>1</sup> furent établies sur tous les points de l'Empire et il fut créé à l'École nationale d'art industriel un cours de dessin sur dentelles et un atelier modèle pour perfectionner la technique de l'aiguille et du fuseau. Des ouvrières choisies viennent apprendre à la grande école les procédés nouveaux; leurs frais de séjour sont assurés et, quand leur instruction est suffisante, elles retournent dans leurs villages et font profiter les autres du savoir qu'elles ont acquis. Les résultats obtenus ont été magnifiques et la dentelle à la main n'a rien à redouter de la concurrence du produit mécanique »

« Voilà ce que la France doit faire à son tour.

« Mais, si votre Commission estime qu'il est très utile d'ouvrir des cours et ateliers de perfectionnement pour

les dentellières, elle considère qu'il est un but encore plus important à poursuivre, à savoir de former des dessinateurs d'art, inventifs et habiles, chargés de fournir à l'industrie dentellière, ce qui lui manque trop et tend chaque jour à lui manquer davantage, des dessins originaux et bien conçus.

« En résumé, l'industrie de la dentelle à la main demande et mérite aide et protection; la meilleure manière de la secourir c'est de lui garantir l'apprentissage à l'école primaire et à l'école normale, et de lui donner, par les cours supérieurs et les ateliers spéciaux, les moyens de perfectionner sa main-d'œuvre et de former les dessinateurs dont elle a un absolu besoin.

« Si l'institution des cours et ateliers de perfectionnement demande du temps et aussi des pourparlers et une entente entre l'Etat, les départements et communes intéressées, les mesures relatives à l'apprentissage dans l'école peuvent être prises dès la rentrée des classes, dans autant d'écoles que le ministre de l'Instruction publique, après avis du Conseil départemental, estimera utile d'en désigner par le décret prévu à l'article premier.

« Convaincu de l'utilité de l'ensemble des mesures prévues et de l'heureuse influence qu'elles auront sur la prospérité d'une industrie digne à tous égards d'aide et d'encouragement, votre Commission a l'honneur de vous demander de voter la proposition de loi sur laquelle s'est prononcé la Chambre des députés. »

Le Sénat a adopté cette loi; mais pour couronner et compléter les efforts et encouragements officiels qui, s'ils peuvent avoir une influence décisive sur la fabrication, sont évidemment impuissants à activer la vente des den-

telles, M. Engerand, dans une conférence faite au Musée social, émettait l'avis très pratique qu'il conviendrait de constituer en France un comité de patronage de la dentelle, principalement recruté parmi les femmes du monde, seules capables à l'heure actuelle de reconquérir quelque influence sur la direction générale de la mode.

Bien convaincues de l'utilité morale et sociale de l'industrie dentellière, ces dames patronnesses feraient en sa faveur, dans leur monde et près des artisans immédiats de la mode, la plus chaleureuse propagande, prêchant d'exemple en se faisant une règle de ne porter que des dentelles à la main. Pour le choix d'une toilette, elles donneraient des ordres au lieu de solliciter des avis souvent intéressés. La dentelle ainsi défendue et protégée redeviendrait vite prospère.



FIG. 69. — Têtière en filet brodé, exécutée dans le Calvados.

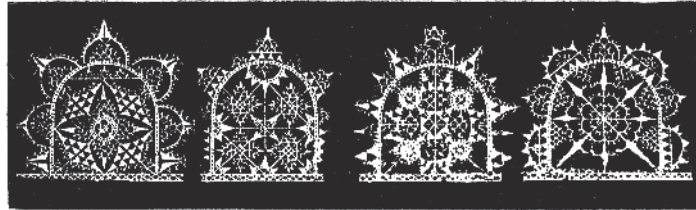


FIG. 70. — Point de Venise (xvii<sup>e</sup> siècle).

### LES DENTELLES ITALIENNES

Venise a été le berceau de la dentelle. Il y court sur l'origine des dentelles aux fuseaux une si jolie légende, que nous ne savons résister au plaisir de la raconter à nos aimables lectrices.

Un jeune pêcheur de l'Adriatique était fiancé à la plus belle fille d'une des îles de la lagune. La jolie fiancée avait fait à son futur un filet de pêche qu'il emporta à la mer, et la première fois qu'il s'en servit, il rapporta du fond des eaux une superbe algue pétrifiée qu'il s'empressa d'offrir à sa bien-aimée. Tout à coup, la guerre éclate et le jeune marin est obligé de partir vers les rives d'Orient.



La pauvre fiancée pleure et passe, tout en tressant les mailles de ses filets, des jours entiers à contempler la belle algue, qui est son dernier gage d'amour. En regardant ses délicates nervures, reliées de fibres si légères, elle tresse toujours les fils, terminés par de petits plombs qui pendent autour du filet qu'elle prépare : peu à peu, ses doigts agiles reproduisent avec ces fils le dessin de l'algue. Elle réussit bientôt à la copier et invente ainsi la dentelle aux fuseaux.

En même temps que les fuseaux, l'aiguille produisait aussi des merveilles à Venise. C'était, n'en déplaise aux dames, pour les hommes que l'on travaillait surtout au début, afin d'orner leurs costumes de cour, ou d'exécuter des aubes ou des rochets pour les prélats. On faisait des cols, des rabats ou des manchettes. L'histoire mentionne que Louis XIV paya une seule garniture plus de 250 écus d'or. Les ouvrières, véritables artistes, étaient d'ailleurs passionnées pour leur travail ; certaines d'entre elles, ne trouvant pas de crins assez beaux pour mettre sous leurs festons, y employaient, paraît-il, leurs propres cheveux.

La colère des représentants de la République de Venise fut terrible quand ils s'aperçurent que des ouvrières allaient exercer leur métier en France. On considéra cet acte comme un véritable crime d'État, et les doges n'hésitèrent pas, pour se venger, à emprisonner les parents de celles qui étaient ainsi parties ; on désigna mêmes des émissaires pour les mettre à mort partout où on les rencontrerait,

Voici le décret rendu à ce sujet par le Sénat :

« Si quelque ouvrier ou artiste transporte son art en pays étranger, au détriment de la République, il lui sera envoyé l'ordre de revenir ; s'il n'obéit pas, on mettra en

prison ceux qui lui appartiennent de plus près, afin de le déterminer à l'obéissance par l'intérêt qu'il leur porte ; s'il revient, le passé leur sera pardonné, et on lui procurera un établissement à Venise ; si malgré l'emprisonnement de ses parents, ils s'obstinent à demeurer chez l'étranger, on chargera quelque émissaire de le tuer, et après sa mort, ses parents seront mis en liberté. »

Nos mœurs et celles de l'ancienne République de Venise se sont heureusement adoucies ; la concurrence commerciale se développe aujourd'hui sans encourir d'autres châtimens que les tarifs douaniers. Ainsi les moyens de répression changent ; la lutte reste la même.

L'époque du véritable luxe dans la République de Venise n'est pas, comme on pourrait le croire, le xvii<sup>e</sup> siècle, mais la fin du xv<sup>e</sup> siècle et surtout le xvi<sup>e</sup> siècle, la richesse des patriciens est arrivée à son apogée à cette époque.

Nous voyons des artistes du plus haut mérite se vouer à la composition des dessins ou patrons : le neveu de Titien a laissé une collection célèbre en ce genre ; on faisait spécialement des dentelles pour les princesses du sang, pour les dames les plus illustres, pour les reines, et aujourd'hui les exemplaires de ces curieux ouvrages se payent leur pesant d'or.

Le point de Venise a donc dans le monde entier une réputation considérable.

Le caractère de cette dentelle consiste dans des reliefs figurant des ornemens pleins ou à jour, modelés avec art et disposés en fleurs fantastiques d'un jet très large dont les épanouissements sont reliés par des brides et des barrettes très délicates. Ce genre est un des plus beaux par la somptueuse élégance de ces reliefs qui en font comme une sculpture pleine de velouté.

Cependant lorsque l'intelligente initiative de Colbert parvint à former des ouvrières, lorsque les grands artistes français ne dédaignèrent pas de dessiner les dentelles exécutées à Alençon et à Argentan, le sceptre de la mode échappa à l'Italie. Depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle l'art y resta stationnaire et on peut affirmer que l'on n'y créa plus pour ainsi dire de dessins nouveaux, à l'exception des mauvaises copies de dessins français. Voici pourquoi de nos jours on peut faire, en quelques mots, le plus grand éloge des ouvrières dentellières italiennes et la plus grande critique des fabricants qui les emploient en constatant que ces fabricants sont passés maîtres dans l'art de faire des dentelles neuves, qui ont absolument l'aspect de dentelles anciennes.

Est-ce chez eux un parti pris ou cèdent-ils aux désirs de certains intermédiaires, parfois peu scrupuleux, qui n'hésitent pas à y ajouter artificiellement quelques trous et beaucoup d'usures? Toujours est-il que les plus experts sont souvent embarrassés.

D'un autre côté, cela est certainement la preuve que les ouvrières ont conservé beaucoup des bonnes traditions du passé, mais il est fâcheux de ne pas savoir mieux les diriger, car, si le public venait à se fatiguer de ces maladroitement copies, qu'advendrait-il de l'industrie dentellière italienne?

On fait à Venise, dans ses environs, et surtout à Burano, petite île située à quelques kilomètres dans les lagunes, beaucoup de dentelles à l'aiguille. Il existe là une école dentellière, protégée par la reine, d'où sortent les meilleures ouvrières.

Les principales dentelles fabriquées en Italie sont les points de Venise, guipures à barrettes picotées et à des-

sins ornés de fleurs ornementales brodées de très gros reliefs.

On appelle Point de Rose une variété du point de Venise à petits motifs très fins surchargés de très légères rosettes en relief.

Les autres dentelles à l'aiguille sont des copies de nos Points d'Alençon, d'Argentan ou Points de France, copies très imparfaites, car les ouvrières italiennes n'ont jamais réussi nos mailles hexagonales festonnées, si solides et en même temps si légères et si transparentes. Les jours sont presque toujours monotones, les fabricants italiens s'ingéniant surtout à *industrialiser* leur production et à obtenir des résultats économiques en variant le moins possible le travail de leurs ouvrières.

Les dentelles italiennes aux fuseaux se font aux environs de Gênes, de Milan, et principalement de Cantu. Ce sont des guipures, caractérisées surtout par le type à rinceaux ; les fleurs ornementales sont plates, travaillées en toile serrée, percées de temps à autre de petits trous.

Quant, au xviii<sup>e</sup> siècle, la mode des réseaux envahit tout, on continua les rinceaux fleuris, mais on remplaça les fonds à barrettes par des fonds à mailles régulières, beaucoup moins pittoresques. C'est à tort que l'on a appelé ces dentelles *Point de Milan* ou Point de Gênes, le mot *Point* étant ordinairement employé pour désigner des dentelles à l'aiguille, et non des dentelles exécutées aux fuseaux.

On fait également en Italie une assez grande quantité de broderie sur filet.

En résumé, quels que soient les travaux exécutés à notre époque et même depuis un siècle soit à Venise, soit à Burano, aux environs de Gênes ou de Milan, les Italiens

ne visent qu'à copier plus ou moins bien les dessins anciens et à donner à leurs dentelles l'aspect de vieilles dentelles.

Il est certain que beaucoup de collections sont malheureusement composées de ces dentelles italiennes modernes. Les Américains, surtout depuis trente ans, ont acheté une quantité considérable de ces mauvaises copies des beaux modèles anciens et les magasins de curiosités en sont amplement garnis.

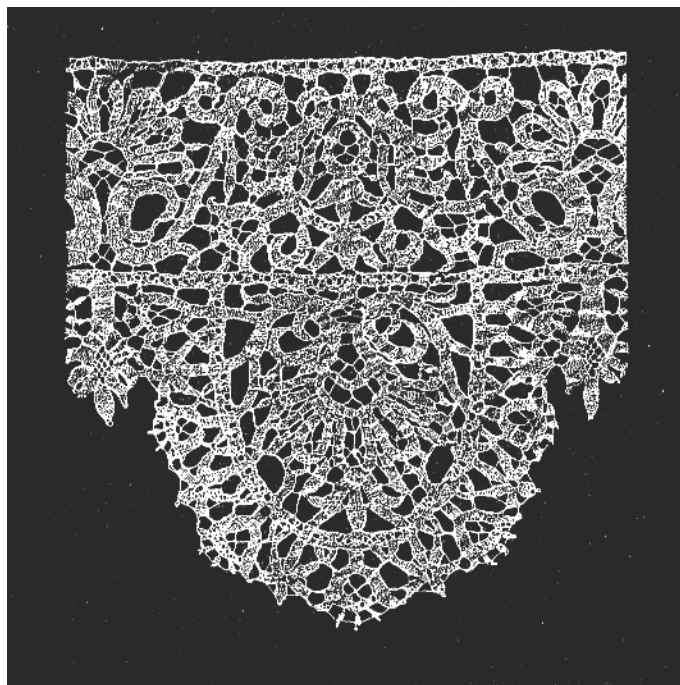


FIG. 71. — Guipure. Point de Gènes, XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, exécuté aux fuseaux.

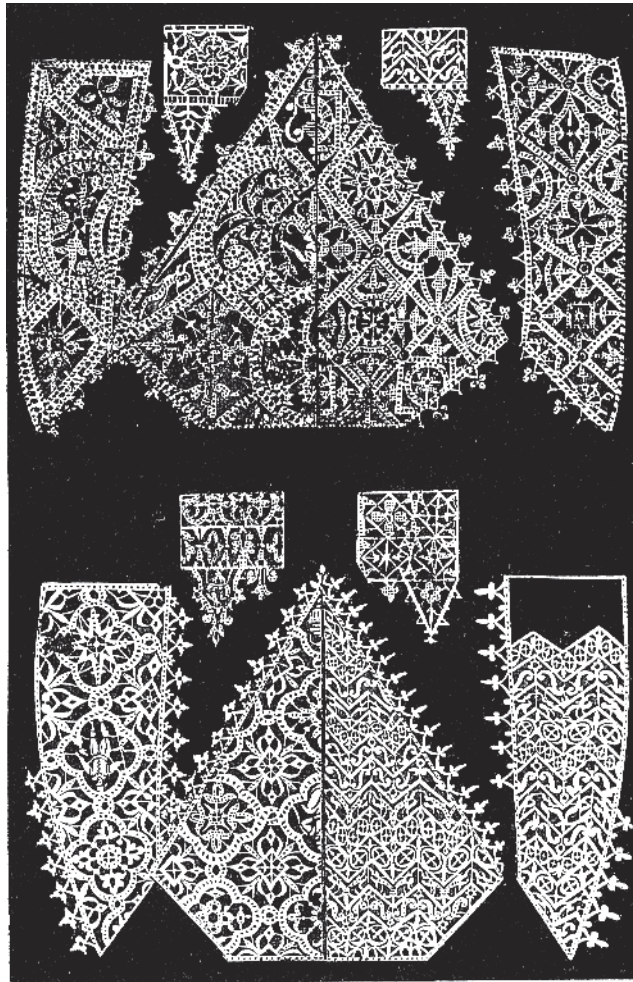


FIG. 72 et 73. — POINTS DE VENISE EXÉCUTÉS A L'AIGUILLE.

(Pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, les dessins de Venise sont réguliers et géométriques; les dessins fleuris irréguliers ne commencent à paraître qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle).

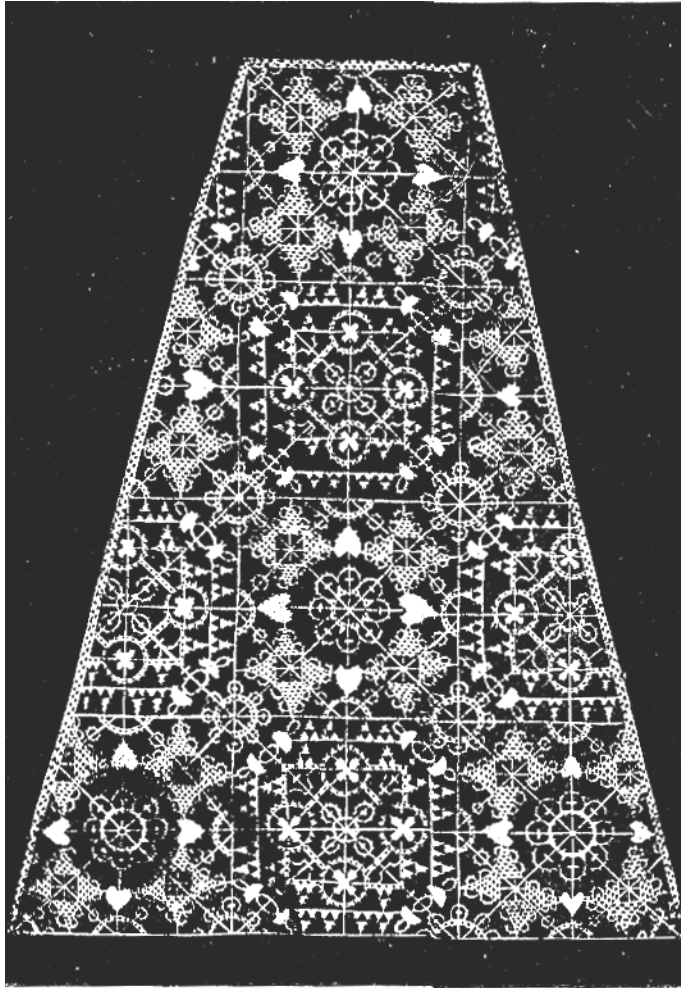


FIG. 74. — POINT DE VENISE EXÉCUTÉ A L'AIGUILLE.

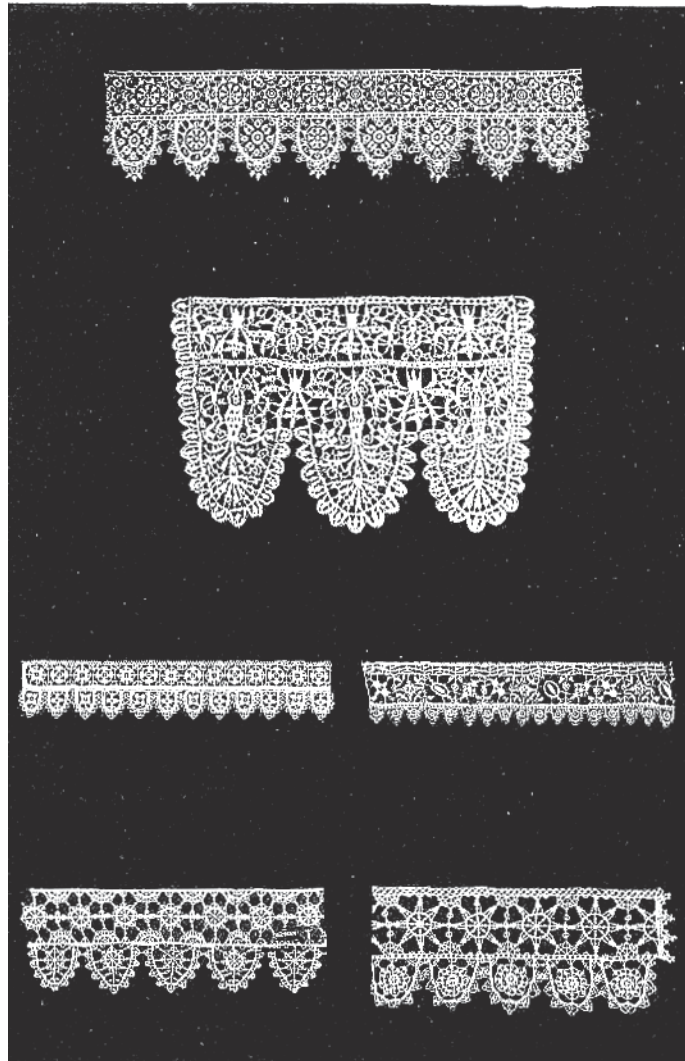


FIG. 75. — POINTS DE VENISE XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
EXÉCUTÉS A L'AIGUILLE.





FIG. 76. — POINT DE VENISE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE EXÉCUTÉ A L'AIGUILLE.  
(Il y a une grande analogie entre les Points de Venise du XVII<sup>e</sup> siècle  
et les Points Colbert de la même époque).

DENTELLES ITALIENNES.

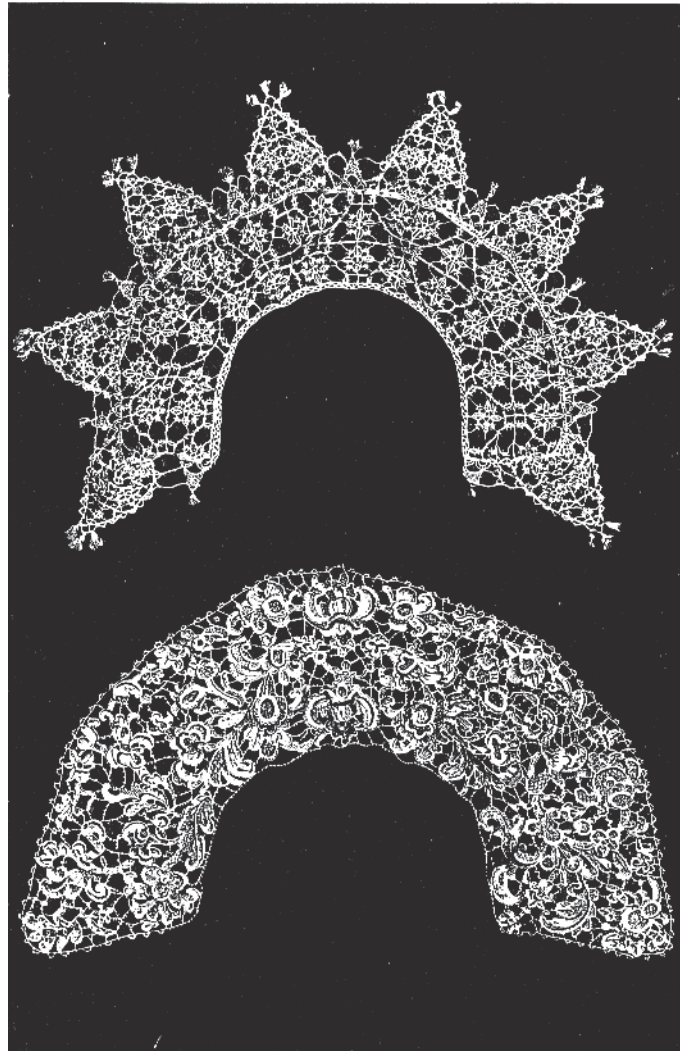


FIG. 77 ET 78. — COLS EN DENTELLE DE VENISE.  
Exécutés à l'aiguille.

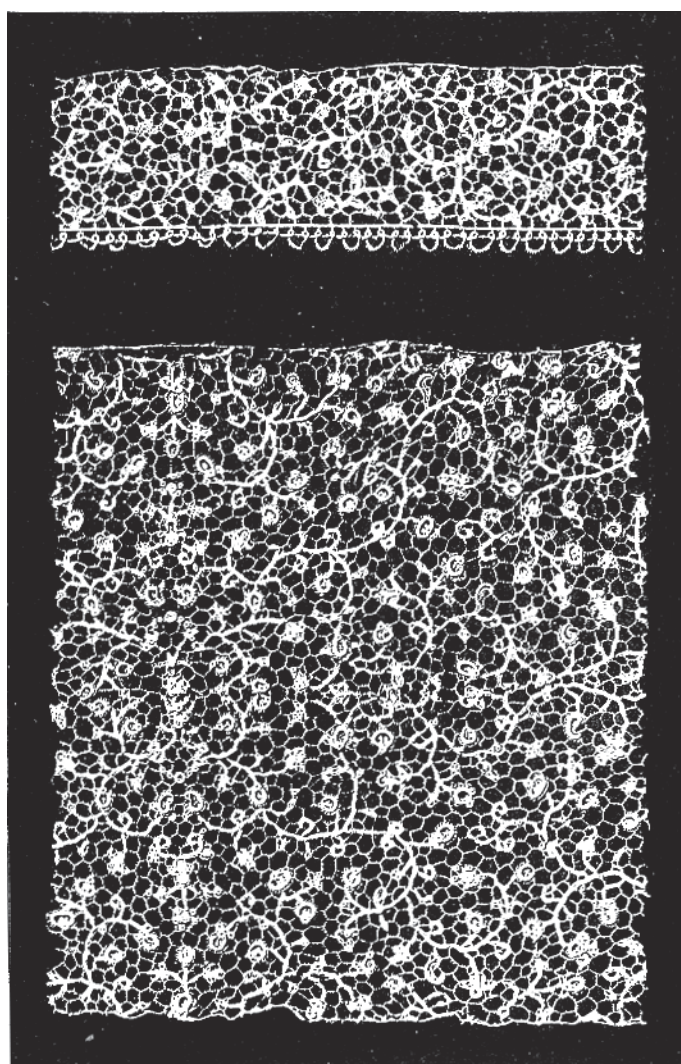


FIG. 79 et 80. — POINT DE ROSE ITALIEN, TRAVAIL A L'AIGUILLE.  
(Dès le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, les italiens font des copies des dessins anciens qui avaient été exécutés dans les siècles précédents.)

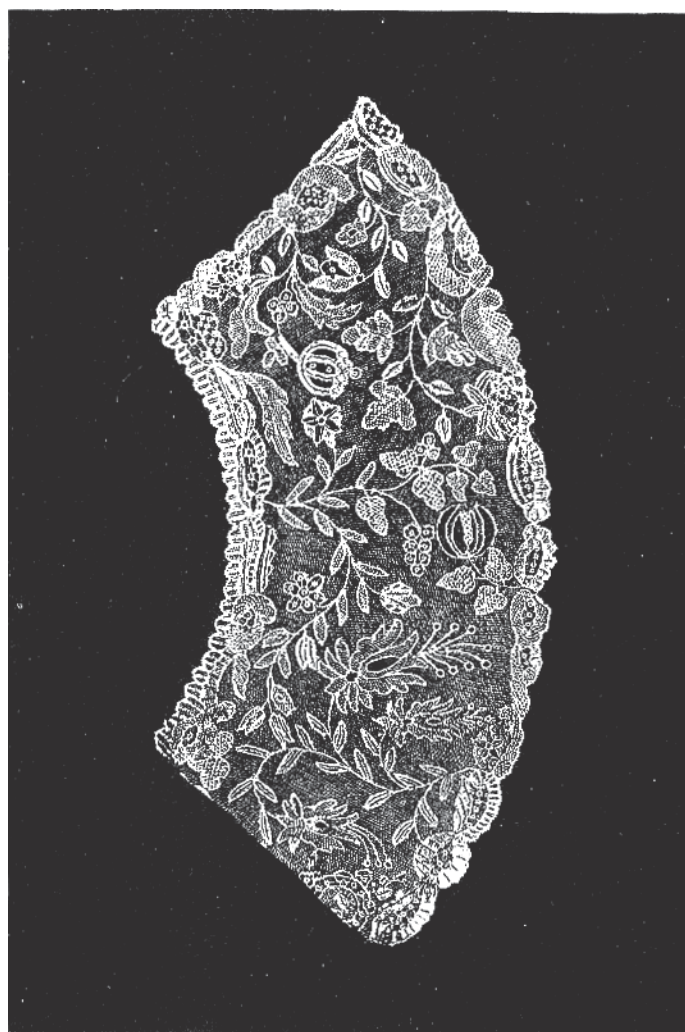


FIG. 81. — COPIE MODERNE DE POINT D'ALENÇON ANCIEN.  
Exécutée à Faiguillé, copie italienne.

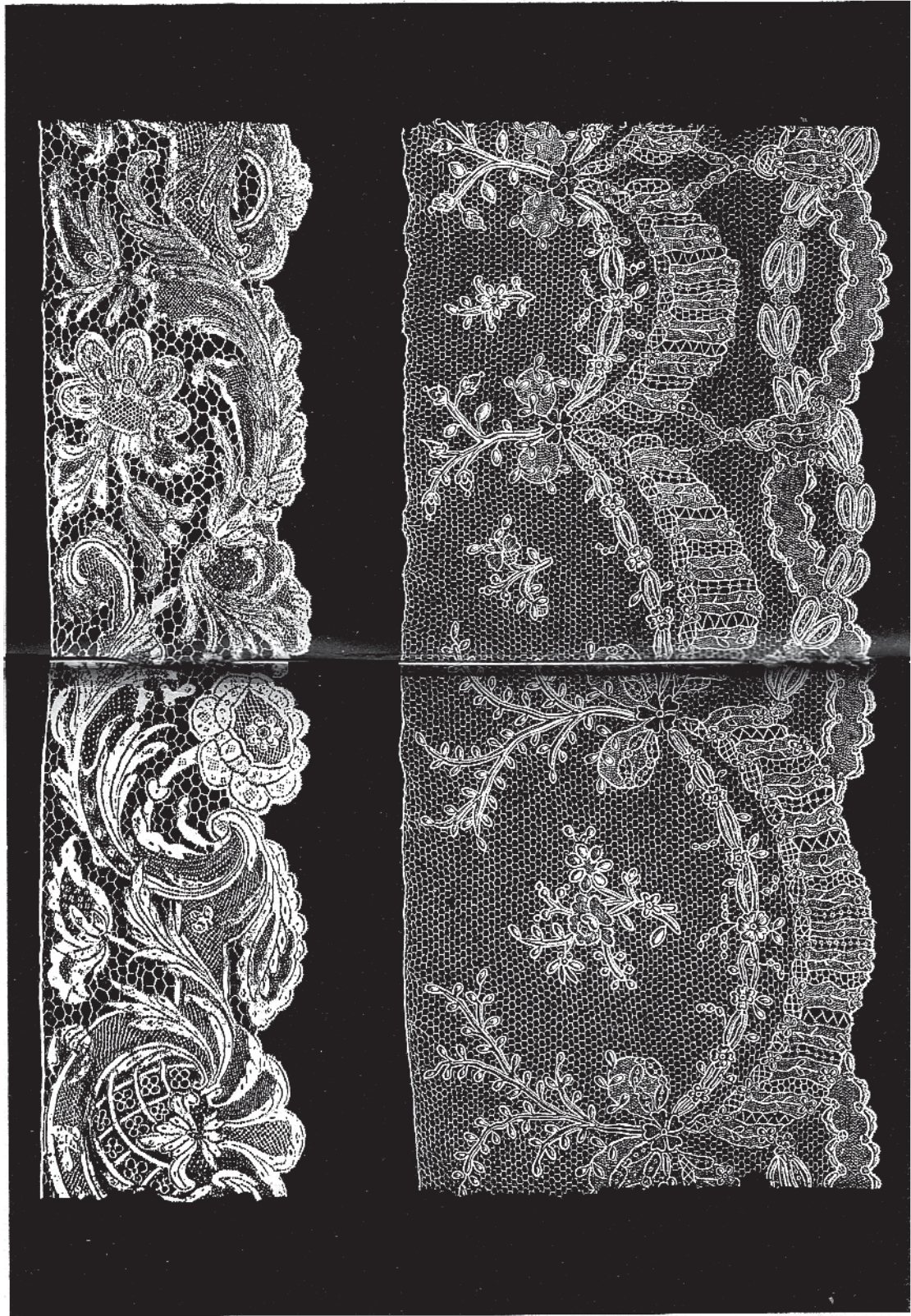


Fig. 82. — COPIE MODERNE D'UN POINT DE SEDAN ANCIEN, EXÉCUTÉE EN ITALIE, TRAVAIL A L'AIGUILLE.  
 (Des le commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, les italiens s'efforcèrent de copier les anciens dessins de dentelles françaises du xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles).

Fig. 85. — COPIE MODERNE D'UN POINT D'ALENÇON ANCIEN, EXÉCUTÉE EN ITALIE, TRAVAIL A L'AIGUILLE.

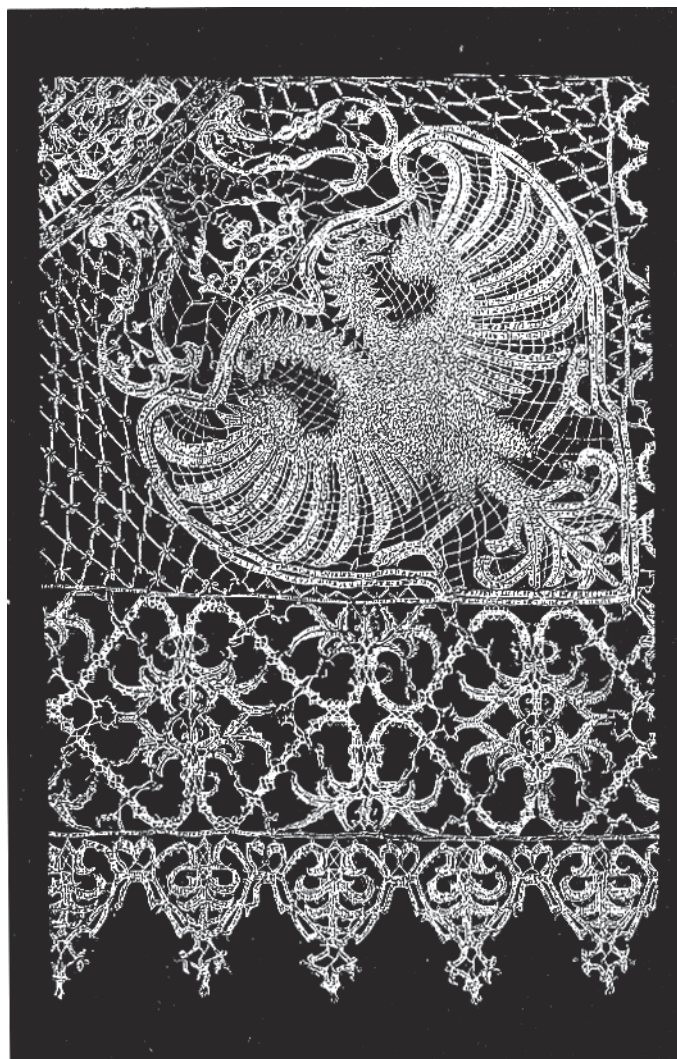


FIG. 84. — POINT DE GÈNES EXÉCUTÉ AUX FUSEAUX.

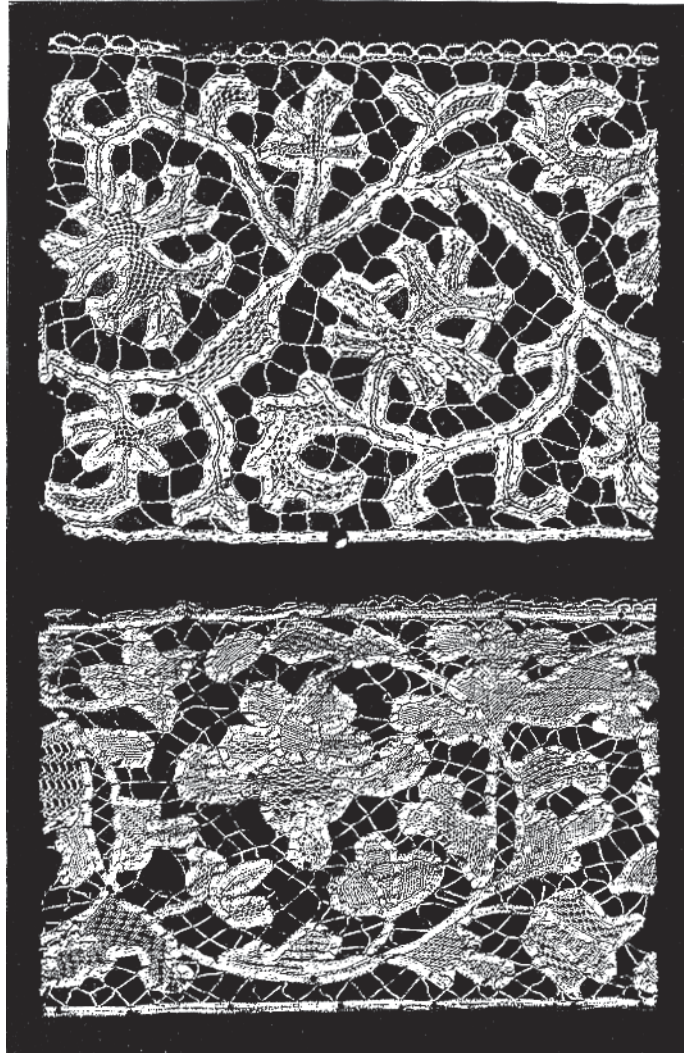


FIG. 85 et 86. — POINTS DE GÈNES EXÉCUTÉS AUX FUSEAUX.

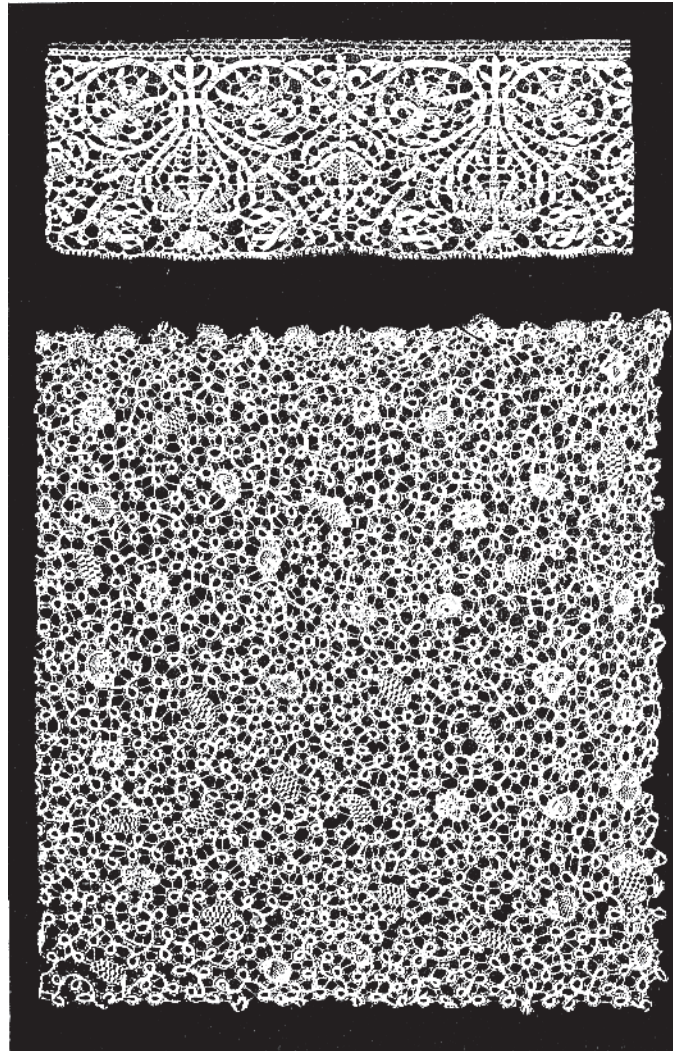


FIG. 87 et 88. — POINTS DE GÈNES EXÉCUTÉS AUX FUSEAUX.



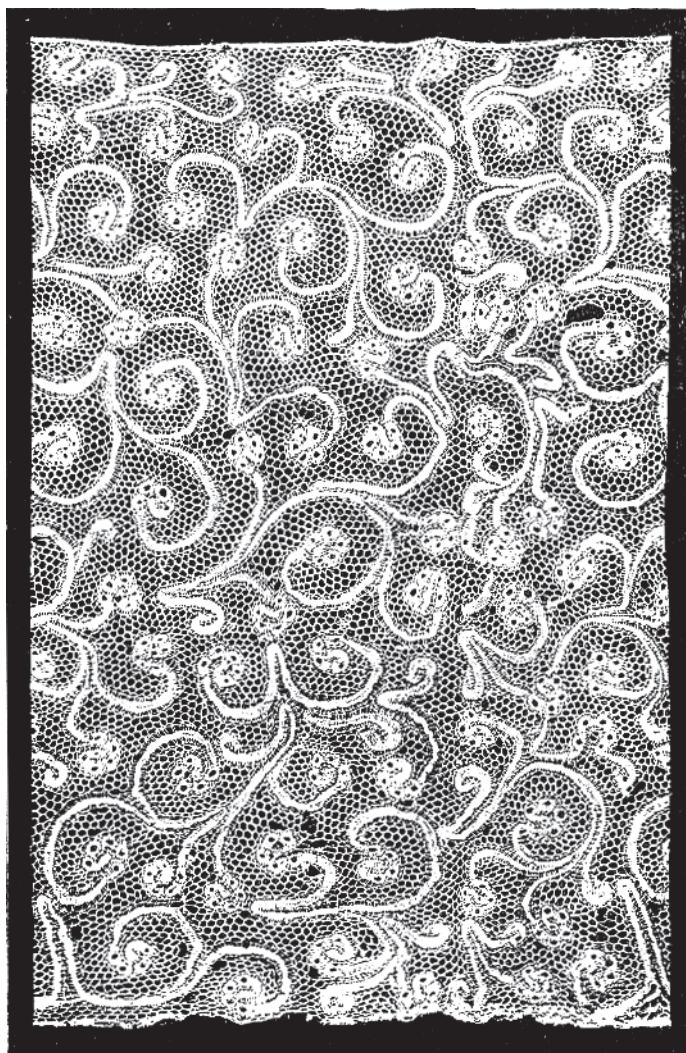


FIG. 89. — POINT DE MILAN EXÉCUTÉ AUX FUSEAUX.  
LA DENTELLE.



FIG. 90. — MAUVAISE COPIE MODERNE, D'UN DESSIN  
DE POINT D'ALENÇON, EXÉCUTÉE EN ITALIE.



FIG. 91. — ORIGINAL DU DESSIN POINT D'ALENÇON.

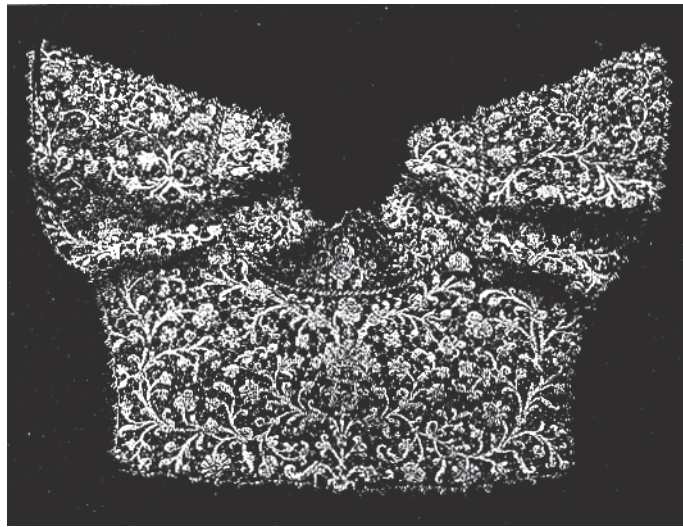


Fig. 92. — Col en point de Venise. (xvii<sup>e</sup> siècle.)

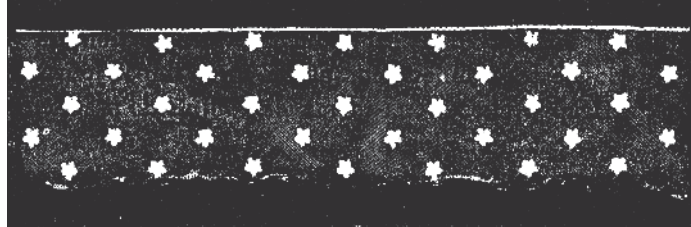


FIG. 93. — Véritable réseau. (xviii<sup>e</sup> siècle.)

### LES DENTELLES BELGES.

Les dentelles de Belgique ont une très grande réputation et les Flandres ont produit des dentelles aux fuseaux des plus remarquables. Leur fabrication dans ces pays n'a pas eu à subir les crises qui, par suite des événements politiques, ont atteint si gravement à certaines époques la France et l'Italie. Au contraire, au moment de la Révolution française, beaucoup d'ouvrières ont émigré en Belgique, dévoilant à nos voisins certains secrets de fabrication qui sont devenus depuis pour eux une source de richesse.

La Belgique occupe un très grand nombre d'ouvrières dentellières. Quelques-unes sont d'une grande habileté.

A notre époque, ce pays fait à la France, avec certaines dentelles bon marché, comme les guipures, une concurrence d'autant plus redoutable que le salaire de-

mandé par ses ouvrières est moins élevé. Cela tient à ce que la vie y est à meilleur compte, et que l'impôt journalier, qui frappe chez nous même des objets de première nécessité, y est moins lourd.

Certaines dentelles, comme les Valenciennes, les Malines, les Applications d'Angleterre, les Points à l'Aiguille sont presque exclusivement fabriquées en Belgique.

Il est fort regrettable qu'on ne puisse former en France des ouvrières pour exécuter ces divers genres qui sont d'un grand usage. A quoi faut-il attribuer l'insuccès des rares efforts qui ont été tentés dans cette voie à notre époque? La modicité des salaires de nos concurrents est certainement peu encourageante, mais on surmonterait cet obstacle, si l'apprentissage était mieux compris et mieux protégé en France.

Des écoles dentellières très nombreuses existent en Belgique à côté de chaque classe enfantine; ainsi la tradition ne se perd pas, et l'on maintient chez la femme le goût des travaux d'art à l'aiguille et aux fuseaux. Les communes, en Belgique, entretiennent souvent à leurs frais les maîtresses d'ouvrages; la reine et beaucoup de châtelaines se sont intéressées à ces écoles.

Les principales dentelles belges à l'aiguille sont les Points à l'Aiguille, désignés aussi sous le nom de Points Gaze. Ce sont des dentelles à mailles fines hexagonales, dont les fleurs et les réseaux sont exécutés à l'aiguille comme les Points d'Alençon français. Ils ont avec eux une certaine analogie; mais ils en diffèrent essentiellement en ce que le réseau n'est pas festonné, que les reliefs des fleurs ne contiennent pas de crins et qu'ils sont exécutés en coton. Ils ont donc une résistance et une solidité beaucoup moins grande, une netteté de dessin bien moins pré-

cise; par suite, leur prix est plus abordable pour toutes les bourses. Néanmoins; les jours en sont souvent très soignés, les fleurs bien nuancées et l'effet très séduisant.

Le dessin des anciens Points à l'Aiguille est presque toujours ornemental, laissant peu de place aux réseaux, ce qui les fait souvent ressembler à un papier découpé. On est revenu, de nos jours, au style fleuri, aux guirlandes et aux semés légers, qui font des Points à l'Aiguille, des dentelles à la fois riches et légères très appréciées pour les corbeilles de mariage, parce que leur emploi est charmant pour les robes de mariée ou de soirée.

Les principales dentelles belges aux fuseaux sont les Applications, les Valenciennes, les Malines, les dentelles de Grammont, toutes les dentelles des Flandres, Bruges, Duchesse, Binches, Trianon, les points de Paris et toutes les guipures blanches analogues à celles faites dans la Haute-Loire.

Les Applications d'Angleterre sont faites avec des fleurs exécutées soit aux fuseaux, soit à l'aiguille, appliquées ensuite sur un tulle à réseaux. Ce réseau se faisait, à partir de l'époque Louis XV, aux fuseaux, en fil de lin très fin, par bandes étroites que l'on réunissait ensuite pour obtenir des largeurs différentes; ces tulles avaient une souplesse absolue, un moelleux inimitable et une nuance crème très seyante au teint des femmes; de là est venue sans doute la mode, un peu ridicule, de tremper les dentelles dans du thé ou autre produit analogue qui salit et abîme les dentelles et ne leur donne qu'une ressemblance très lointaine avec le lin naturel.

Il n'y a plus aujourd'hui d'ouvrières capables de faire ce vrai réseau et ceci explique pourquoi les derniers spécimens de ces dentelles sont très appréciés par les collec-

tionneurs. Le tulle mécanique a remplacé le réseau ; les Applications sur tulle ont baissé considérablement de prix mais y ont perdu la plus grande partie de leur charme.

Néanmoins on refait maintenant quelques jolis points d'Angleterre sur réseau véritable, mais ce réseau est fait entièrement à l'aiguille et non aux fuseaux.

Les Valenciennes n'ont reçu leur appellation définitive qu'au xviii<sup>e</sup> siècle, car au temps de Colbert le centre de cette manufacture était au Quesnoy. Le réseau de la Valenciennes est une maille carrée très régulière, transparente et d'un travail natté fort solide. Les fleurs et le fond sont travaillés aux fuseaux en même temps et du même fil. Les Valenciennes n'ont aucun relief, aucun feston, ce qui en facilite beaucoup le lavage ; elles passent mieux qu'aucune autre dentelle, sous le fer à repasser, et c'est en partie à cette qualité précieuse qu'elles doivent d'être employées surtout à garnir le linge : les élégants déshabillés des duchesses et des marquises du xviii<sup>e</sup> siècle en étaient ornés de ravissantes. Jusqu'à la Révolution, la ville de Valenciennes a été, après Le Quesnoy, le centre de cette fabrication ; la Belgique l'a accaparée aujourd'hui et le commerce de ce genre de dentelles est surtout très actif entre Poperinghe, Courtrai et Gand ; Ypres fait les plus fines.

Malgré la très grande concurrence de la machine qui a copié la Valenciennes au point de tromper même les personnes les plus expertes, cette fabrication est restée très active en Belgique, parce que cette dentelle appelée surtout à garnir du linge supporte admirablement les blanchissages auxquels la dentelle imitation ne peut résister.

On fait aussi en Belgique, depuis une trentaine d'années, des Valenciennes dites Valenciennes Brabant, dont



le réseau et les fleurs s'exécutent séparément. Ce procédé est plus coûteux, mais il permet de faire des dessins très compliqués ou des grands objets inexécutables par bandes. Les Valenciennes Brabant, plus riches que les Valenciennes ordinaires, s'emploient spécialement pour les robes légères.

La dentelle de Malines est également une des plus jolies dentelles belges. Elle a toujours eu une réputation méritée : c'est une dentelle très légère, très vaporeuse, dont le mat des fleurs est entouré d'un fil plat un peu brillant qui accentue le dessin et lui donne comme un aspect soyeux. La Malines se fait tantôt avec un fond de mailles, tantôt avec un fond très riche appelé point de neige.

Les dessins, selon les époques, sont très chargés, couvrant presque complètement le fond, ou au contraire très légers, formés seulement de petits semés fleuris. Malheureusement on abandonne peu à peu la fabrication de la Malines, car la machine l'a si bien copiée qu'elle lui fait un tort considérable.

Le point de Paris est un genre de Malines plus commun exécuté avec un plus gros fil. Son nom lui vient de ce que cette dentelle fut jadis fabriquée à Paris au faubourg Saint-Antoine, sous la direction d'une dame Dumont, originaire de Bruxelles; cette dame était venue comme nourrice du comte de Marsan, dernier fils du comte d'Harcourt, puis s'était établie fabricante de dentelles.

Les dentelles de Grammont sont des dentelles noires ou blanches exécutées comme les Chantilly ou les dentelles de Bayeux : leur fabrication, d'un prix un peu moins élevé que les dentelles françaises, est très inférieure comme qualité.

Les dentelles de Bruges, les Duchesses, les dentelles

Binches et Trianon, classées sous le nom général de dentelles ou guipures des Flandres, ont eu au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle une très grande réputation et peuvent encore, de nos jours, être classées parmi les plus jolies dentelles. Ces dentelles sont faites en deux fois, les fleurs d'abord, ensuite les barrettes ou les réseaux. La division de leur fabrication a permis de faire de très grandes pièces et de très hauts volants. On retrouve des aubes et des rochets de prêtres et d'évêques, ainsi que des garnitures d'ameublement exécutés dans ces dentelles qui sont d'une beauté rare.

Mais aux anciennes époques, et de nos jours encore, les dessins des dentelles ont été surtout fournis aux ouvrières belges par la France : il est incontestable que les belles pièces anciennes ont été souvent dessinées par des artistes français et qu'à notre époque l'exécution des plus jolies dentelles est inspirée par des fabricants français qui dirigent et font travailler un grand nombre d'ouvrières belges et ont réalisé beaucoup des progrès faits en Belgique.

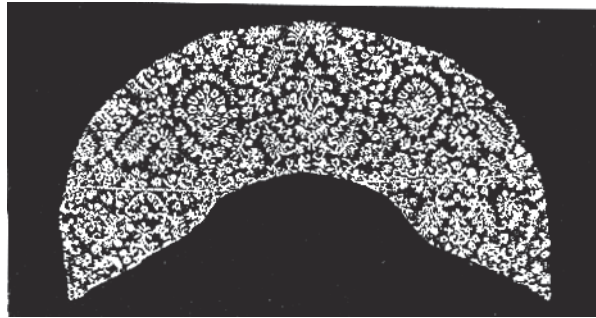


FIG. 94. — Col en dentelle de Flandres. (xviii<sup>e</sup> siècle.)

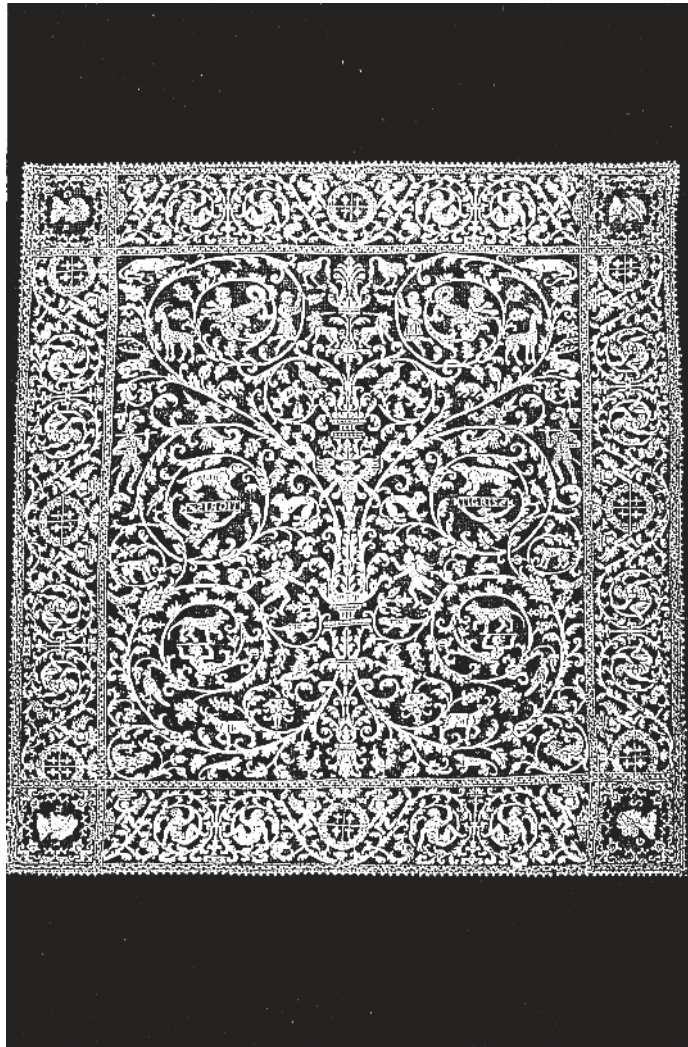


FIG. 95. — COUVRE-LIT EN FILET.

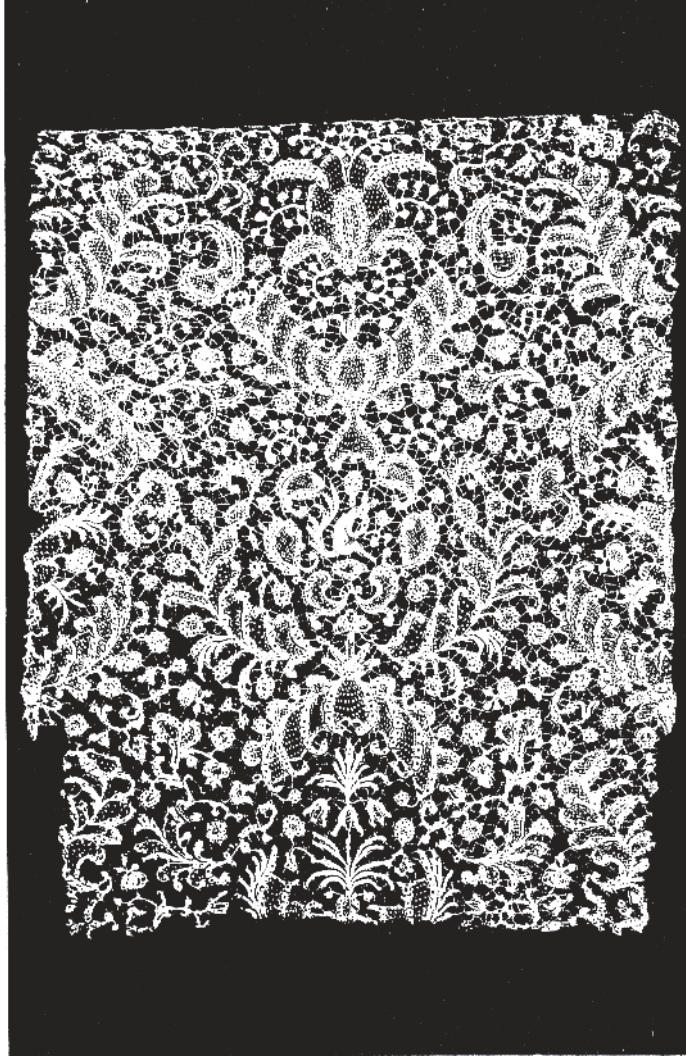


FIG. 96. — DENTELLE BINCHES EXÉCUTÉE AUX FUSEAUX.

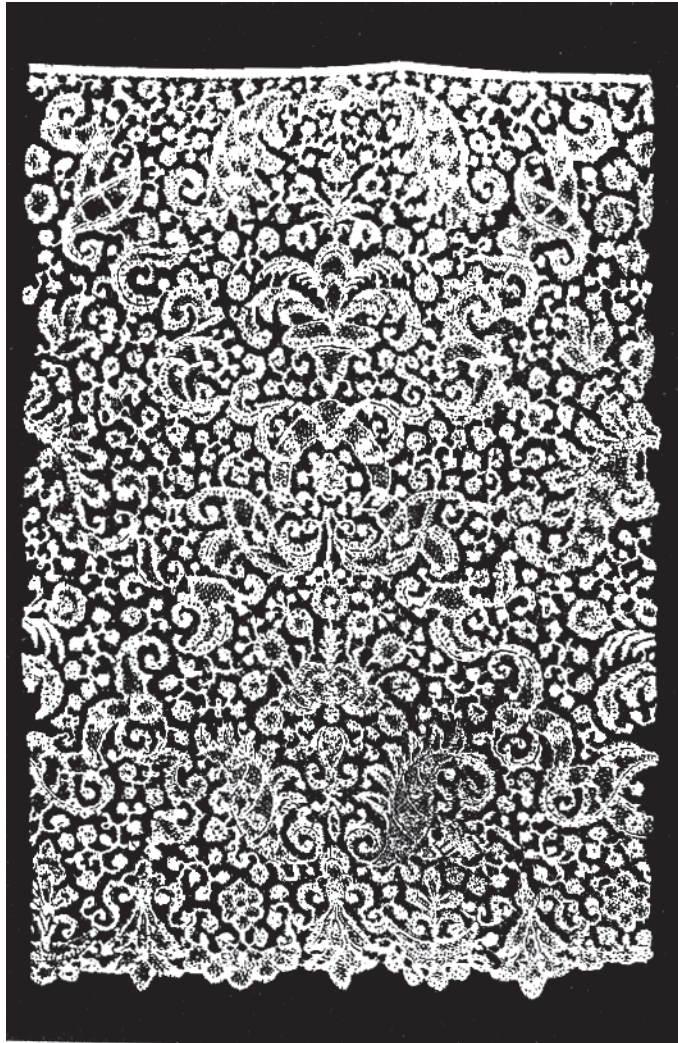


FIG. 97. — DENTELLE BINCHES EXÉCUTÉE AUX FUSEAUX.

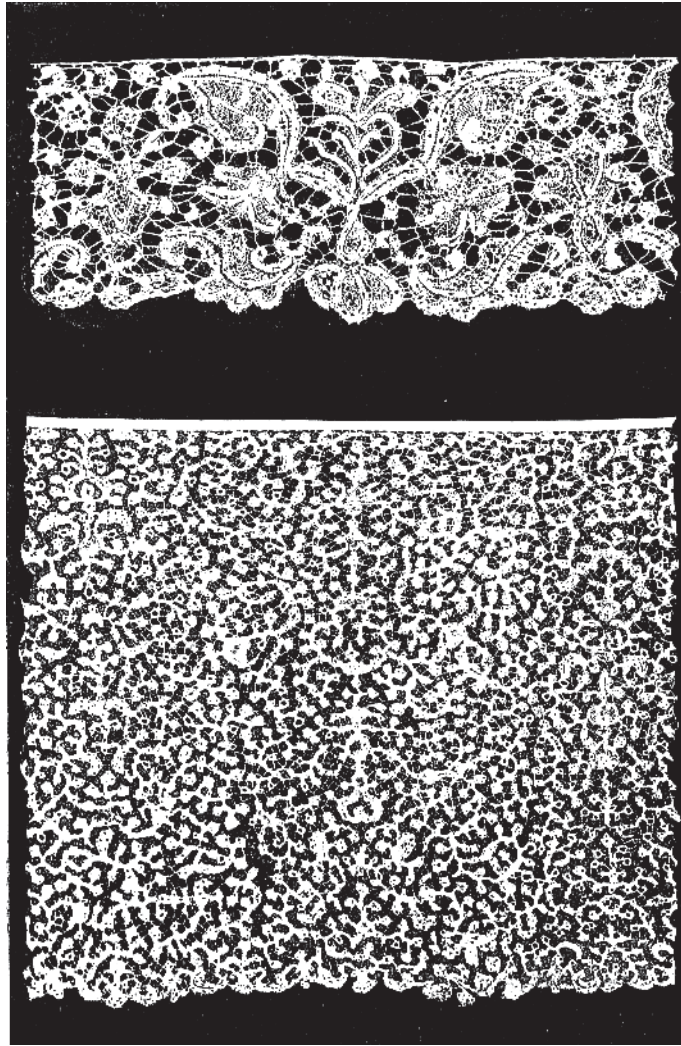


Fig. 98 et 99. — POINTS DE FLANDRES  
exécutés aux fuseaux.

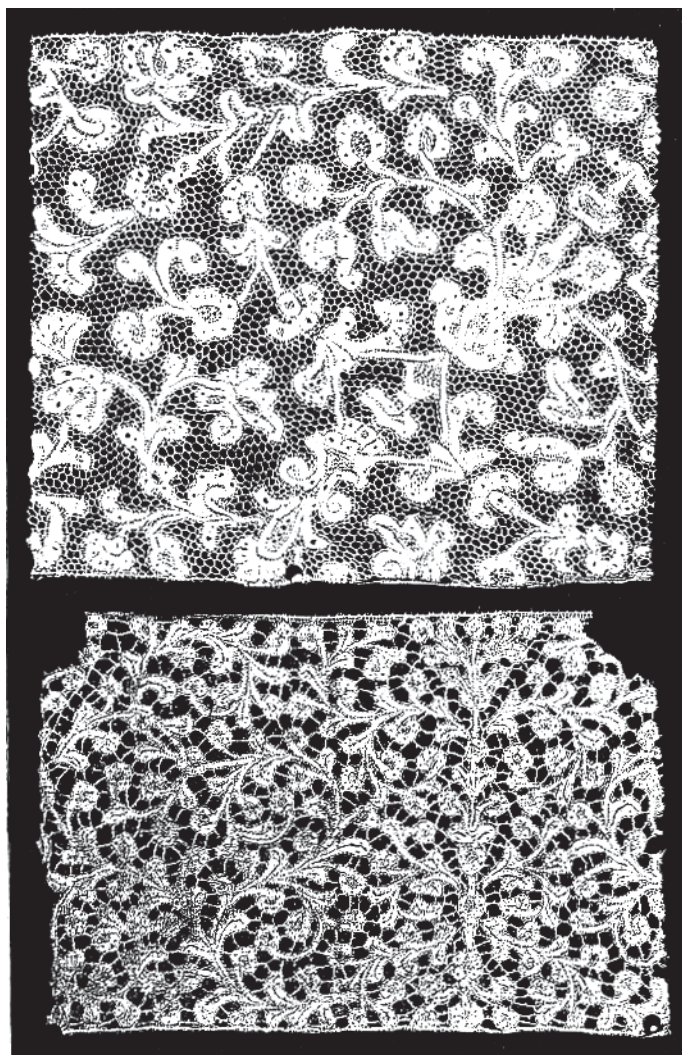


FIG. 100 et 101. — DENTELLES DE FLANDRES A MALLLES ET BARETTES  
exécutées aux fuseaux.



FIG. 102 à 104. — POINTS DE HOLLANDE EXÉCUTÉS AUX FUSEAUX.



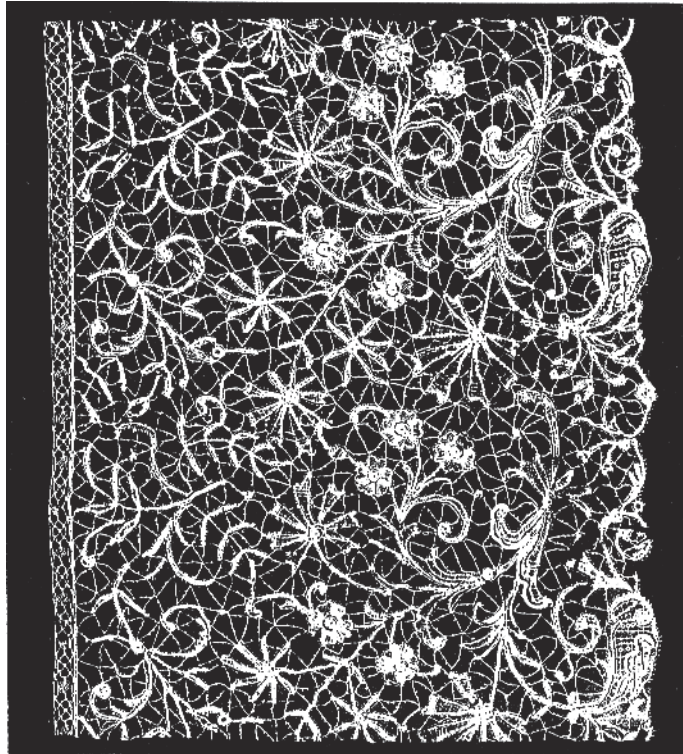


FIG. 105. — DENTELLE DUCHESSE EXÉCUTÉE AUX FUSEAUX.

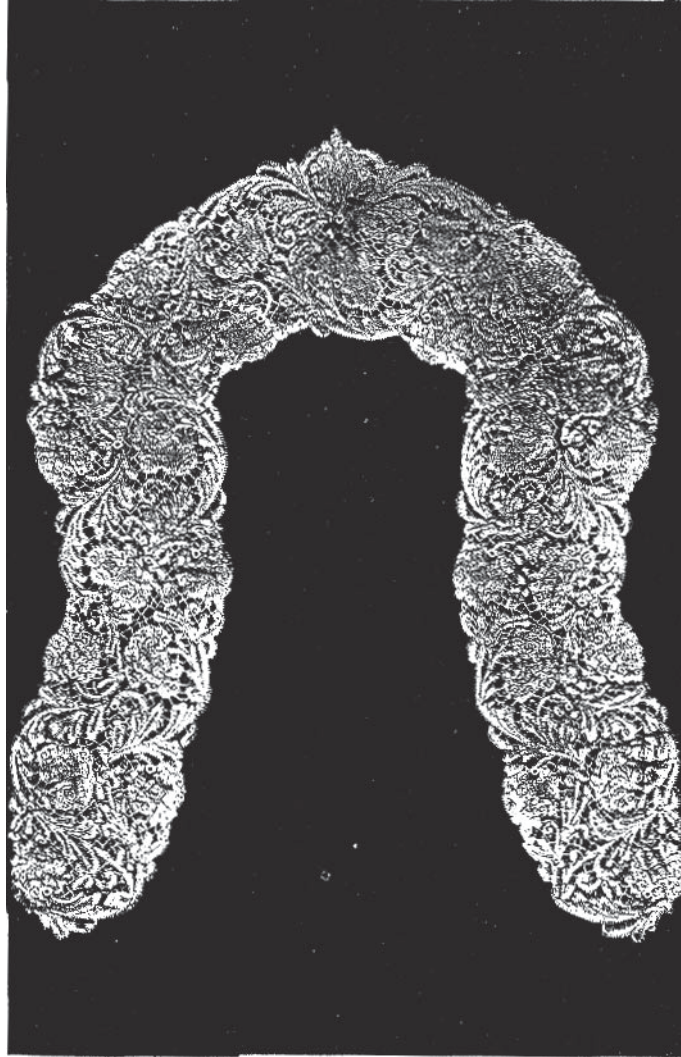


FIG. 106. — COL EN POINT DE FLANDRES EXÉCUTÉ AUX FUSEAUX.

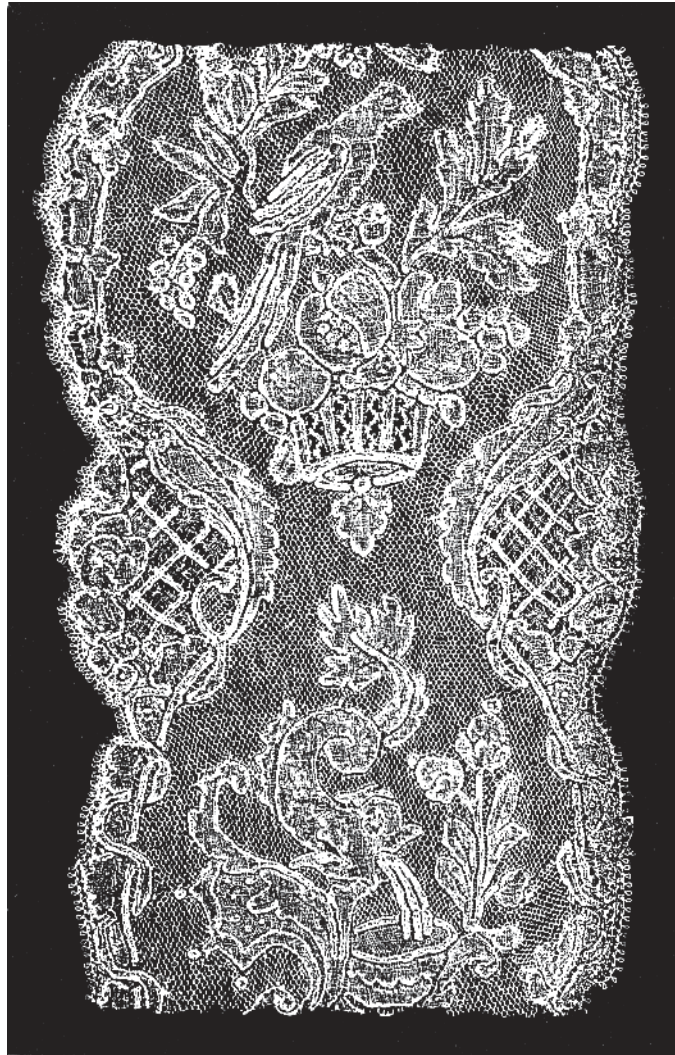


FIG. 107. — FRAGMENT D'UNE BARBE EN MALINES  
exécutée aux fuseaux.

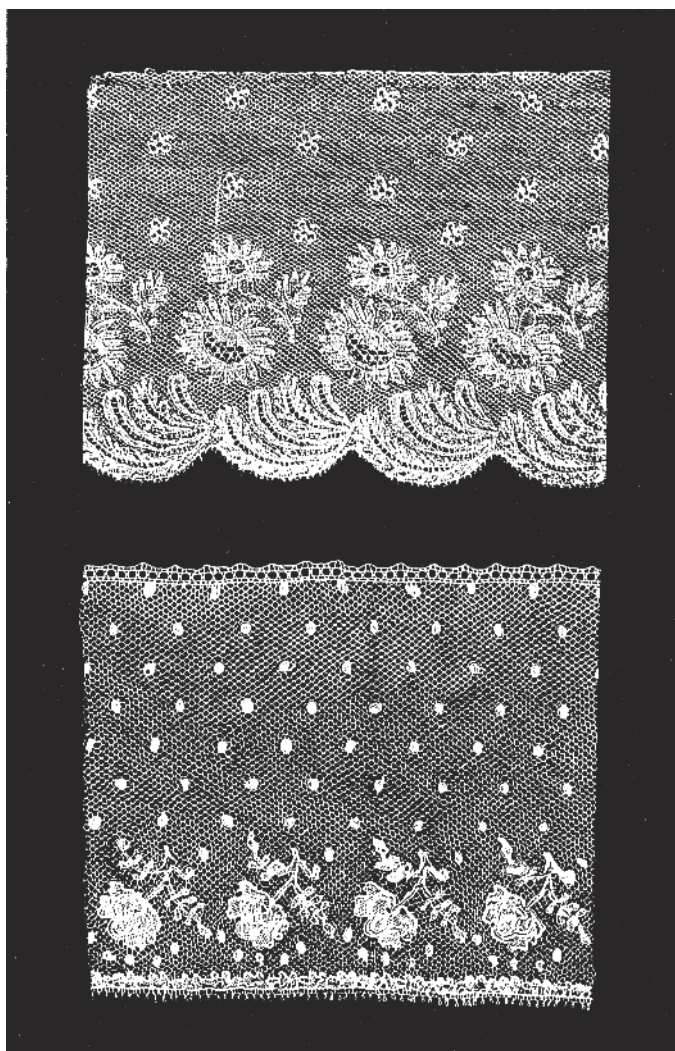


FIG. 108 et 109. — DENTELLES MALINES EXÉCUTÉES AUX FUSEAUX.

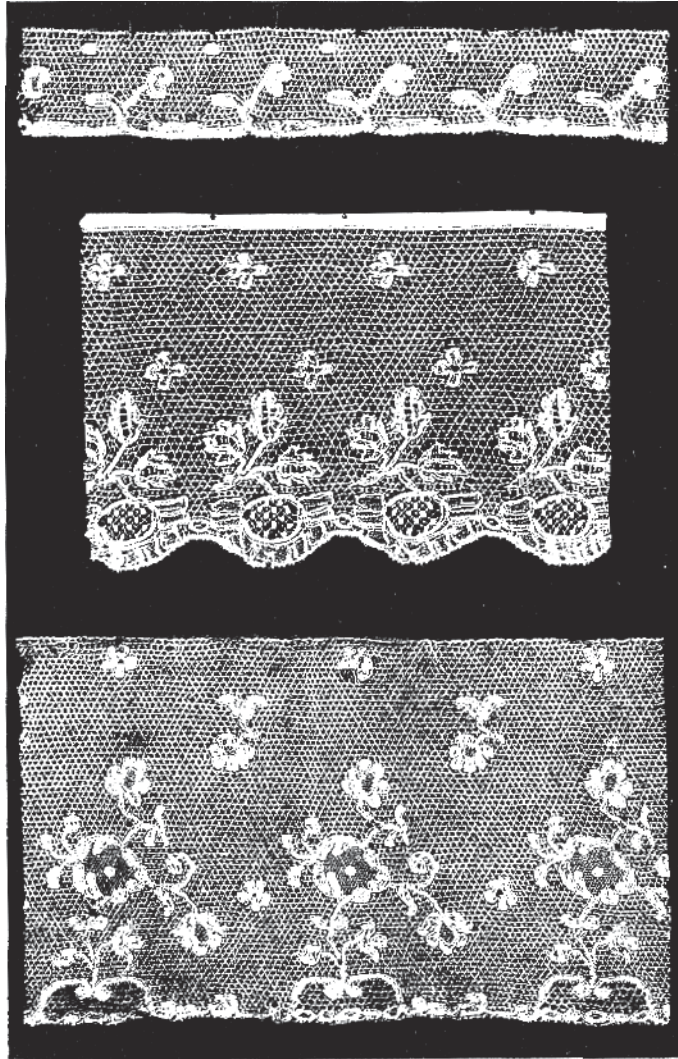


FIG. 110 à 112. — POINTS DE PARIS  
exécutés aux fuseaux.

(Le Point de Paris après avoir été exécuté en France n'est plus fabriqué  
qu'en Belgique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.)

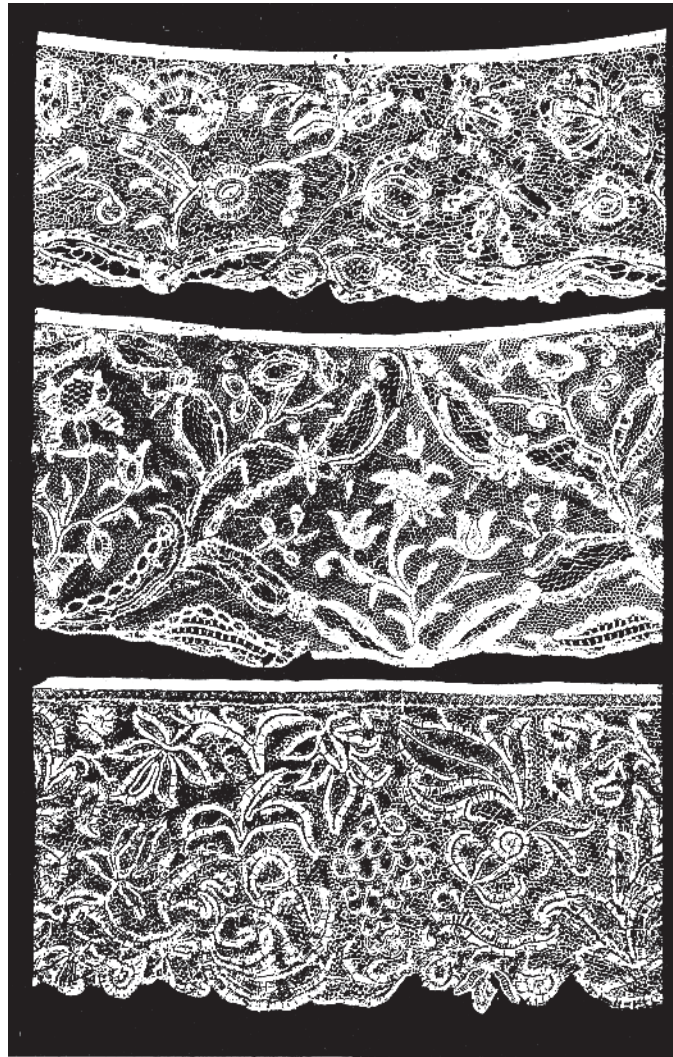


FIG. 113 à 115. — POINTS D'ANGLETERRE SUR VRAI RÉSEAU.  
exécutés aux fuseaux.

(Le point d'Angleterre tire son nom de la vogue que cette dentelle a eue  
en Angleterre aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles.)

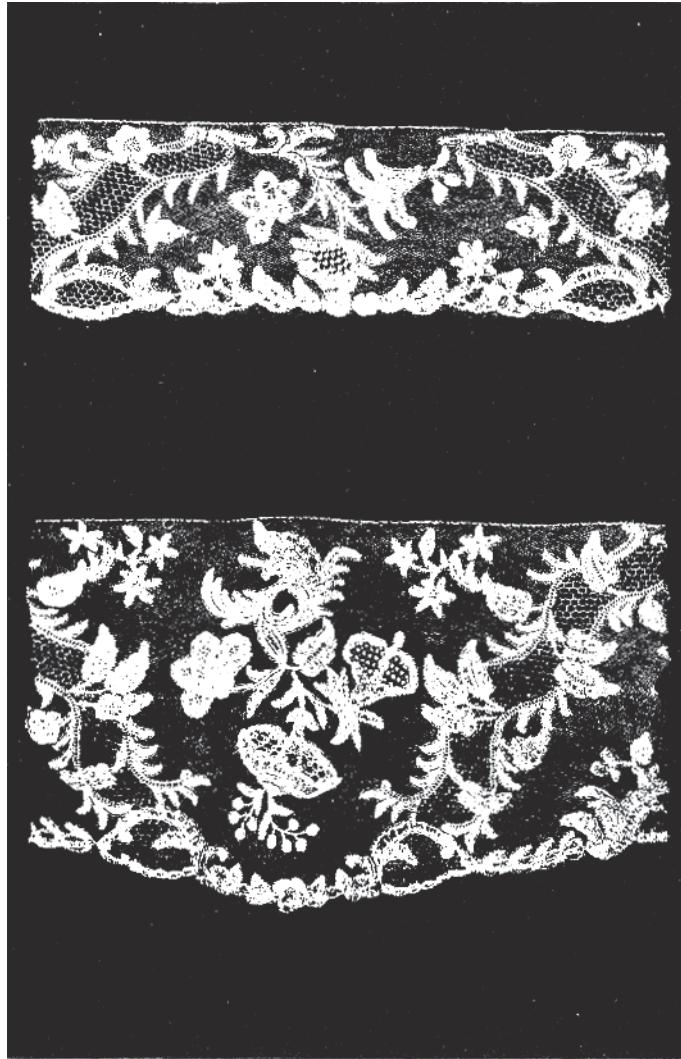


FIG. 116 et 117. — POINTS D'ANGLETERRE. TRAVAIL AUX FUSEAUX.



FIG. 118 à 120. — POINTS D'ANGLETERRE.  
exécutés aux fuseaux.



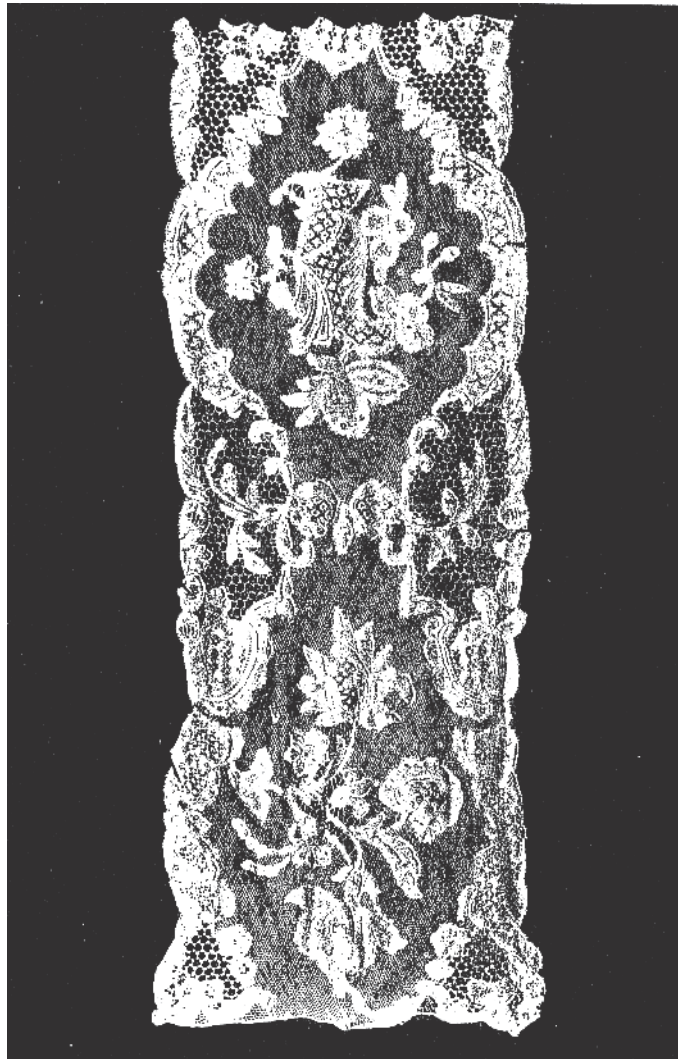


FIG. 121. — FRAGMENT D'UNE BARBE EN POINT D'ANGLETERRE  
exécutée aux fuseaux.



FIG. 122. — BARBE EN POINT D'ANGLETERRE  
exécutée aux fuseaux.

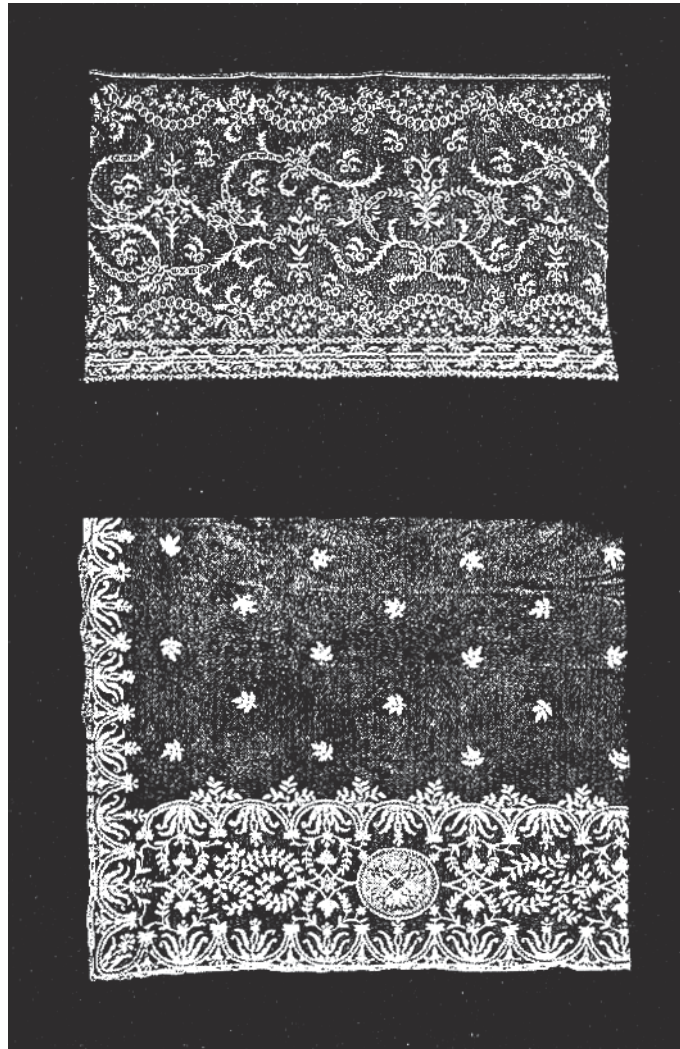


FIG. 125 et 124. — APPLICATION D'ANGLETERRE SUR VÉRITABLE RÉSEAU.  
Travail aux fuseaux.



FIG. 425 à 427. — APPLICATION D'ANGLETERRE SUR TULLE  
A LA MÉCANIQUE. Travail aux fuseaux.

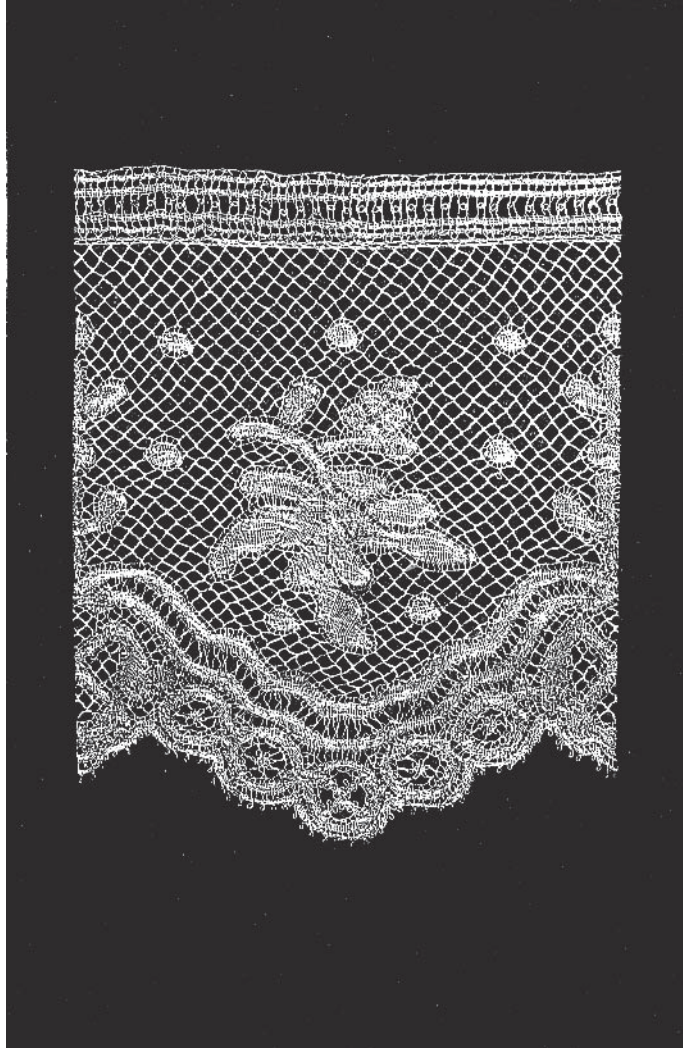


FIG. 128. — DENTELLE VALENCIENNES  
exécutée aux fuseaux.

(La Valenciennes a été fabriquée en France jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.  
Depuis cent ans, la Belgique, seule, en fabrique.)

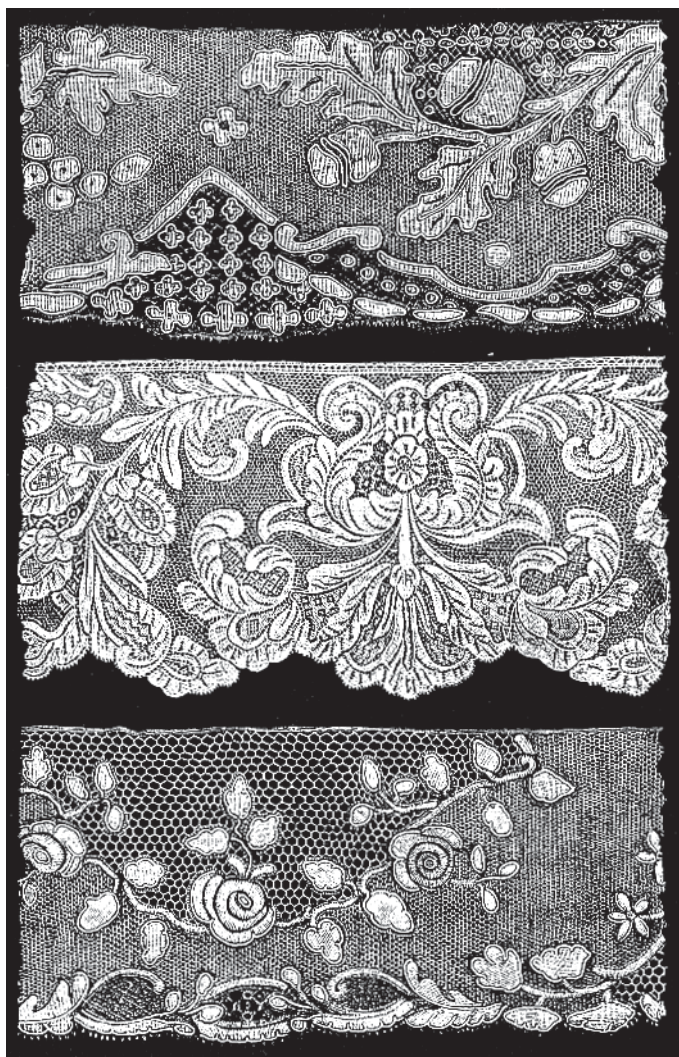


FIG. 129 à 131. — POINT DE BRUXELLES OU POINT A L'AIGUILLE.

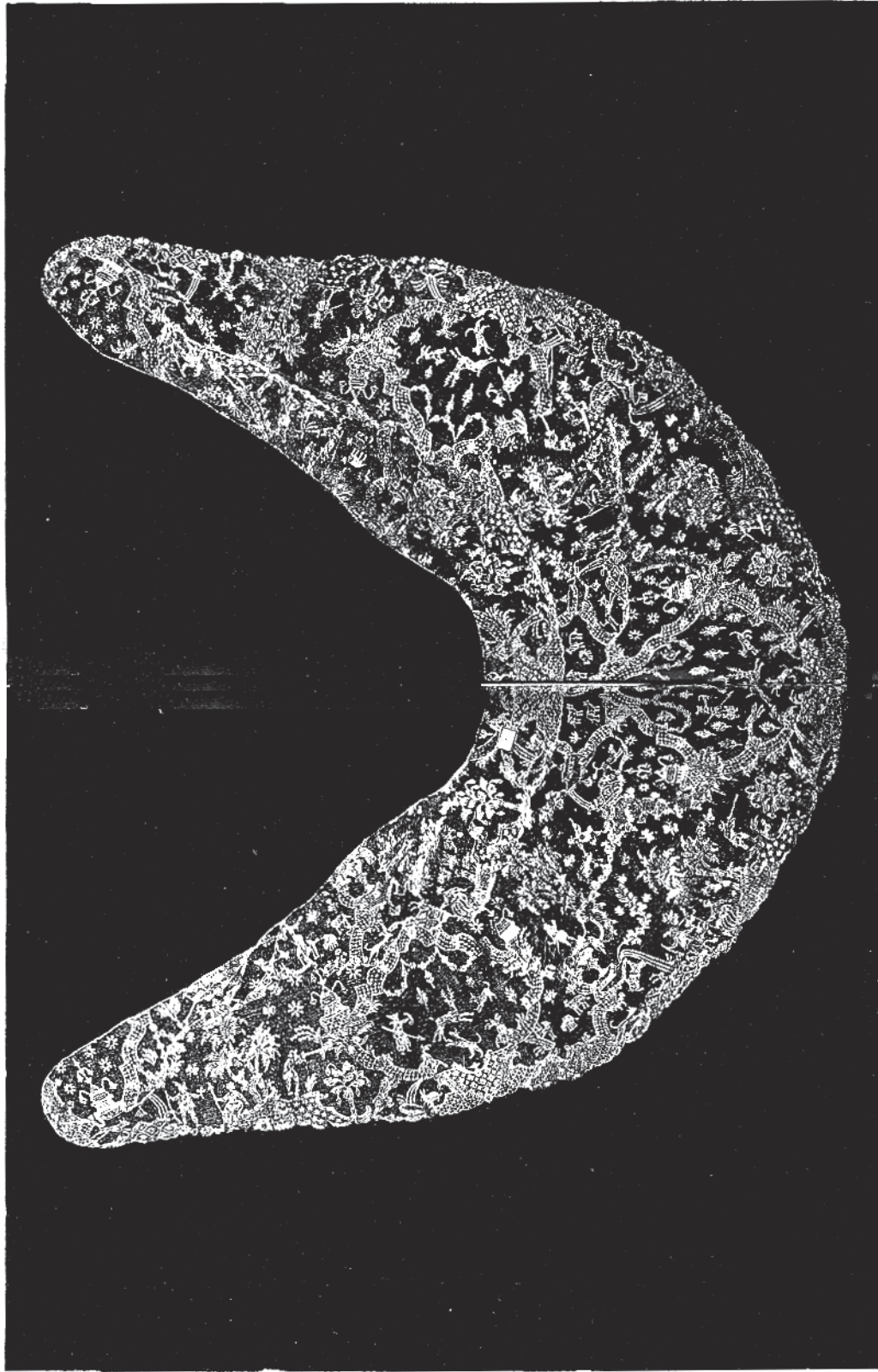


FIG. 152. — COL EN POINT À L'AIGUILLE - Collection de Madame la comtesse Foy.

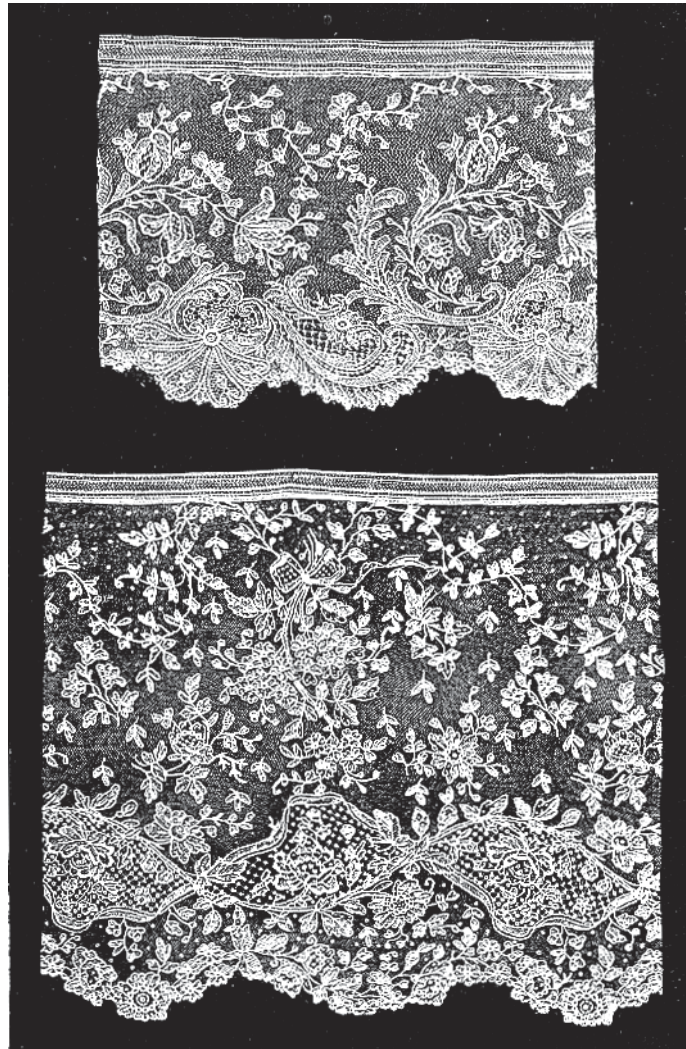


FIG. 153 et 154. — POINTS A L'AIGUILLE OU POINTS GAZE MODERNE



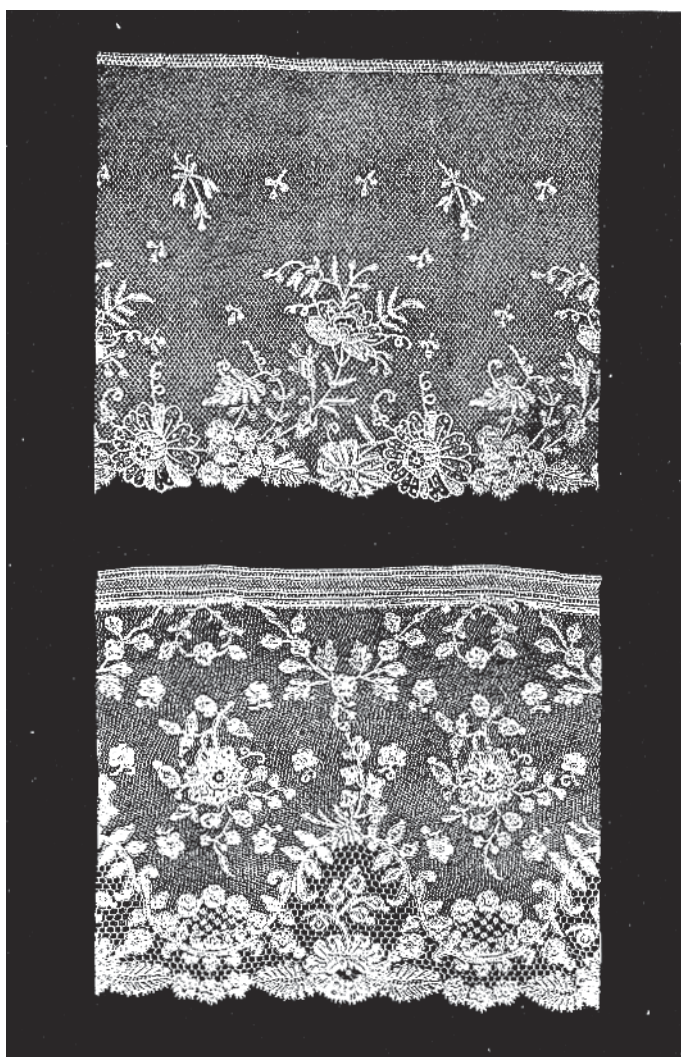


FIG. 135. — APPLICATION D'ANGLETERRE SUR TULLE  
A LA MÉCANIQUE.

FIG. 136. — POINT D'ANGLETERRE SUR RÉSEAU A L'AIGUILLE

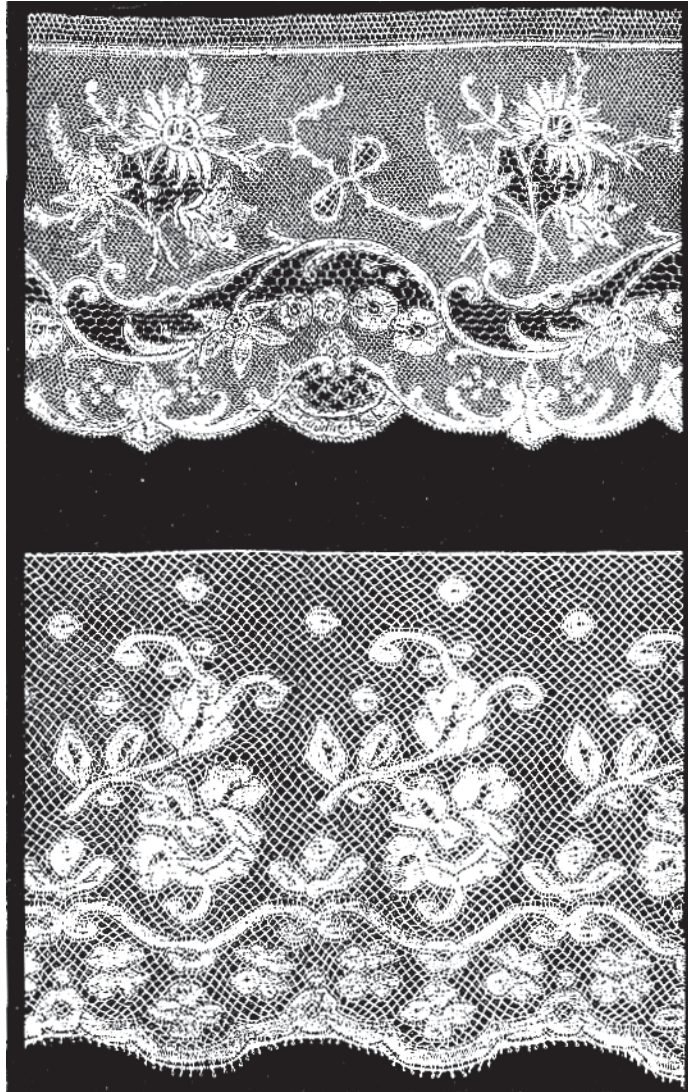


FIG. 137. — VALENCIENNES BRABANT, POUR ROBES,

FIG. 138. — VALENCIENNES POUR LINGERIES.

Travaux aux fuseaux.

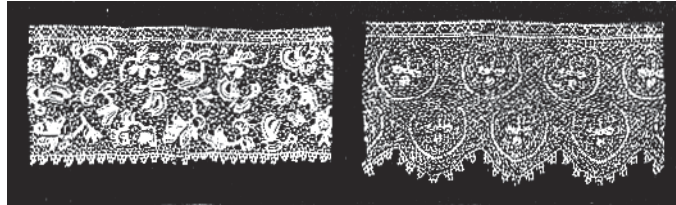


FIG. 139. — Points d'Irlande (xix<sup>e</sup> siècle) exécutés au crochet.

### LES DENTELLES ANGLAISES

L'Angleterre fabrique des dentelles à l'aiguille dans le genre des dentelles de Venise, quelques dentelles aux fuseaux ressemblant beaucoup à la dentelle Duchesse faite en Belgique et connues sous le nom de dentelle Honiton, et surtout beaucoup de dentelles au crochet appelées point d'Irlande.

Le point d'Irlande se fait soit avec des petits motifs très réguliers ne comportant pas de dessin, c'est ce qu'on appelle l'Irlande fin ; soit avec de gros motifs en relief, c'est ce qu'on appelle l'Irlande gros. Les mots fin et gros servent donc à désigner deux genres différents et non deux qualités plus ou moins belles.

Cette fabrication a été longtemps le monopole de l'Irlande qui la réussissait très bien, mais n'a jamais beaucoup varié les dessins. Depuis quelques années grâce à l'élan donné par la mode à ce genre de dentelles, la France est arrivée à la très bien fabriquer et à des prix qui peuvent concurrencer les fabriques anglaises.

On raconte qu'après la terrible famine qui a sévi en Irlande en 1846, un Jésuite apporta dans cette contrée des modèles de dentelles de Venise et y fonda une première manufacture. De là vient le nom de « Jesuit Lace » dentelle

Jésuite donnée souvent soit aux dentelles à l'aiguille anglaises soit par dérivation aux dentelles d'Irlande au crochet en relief.

Nous avons parlé du Point d'Angleterre parmi les dentelles belges : il est utile d'indiquer ici que cette dentelle, selon une erreur assez répandue, n'est pas fabriquée en Angleterre, mais en Belgique. Il est possible que cette dentelle qui est une des premières à petits réseaux, ait été inventée dans la Grande-Bretagne, mais les fabricants ayant peu d'ouvrières pour l'exécuter, en ont demandé de suite de pareilles aux ouvrières flamandes. Ce qui est certain c'est que le Point d'Angleterre était très à la mode au xvii<sup>e</sup> siècle et que sous Charles V des navires en transportaient de grandes quantités des Flandres en Angleterre. Son nom lui vient peut-être seulement de cette mode et de cet engouement comme le prétendent plusieurs auteurs.

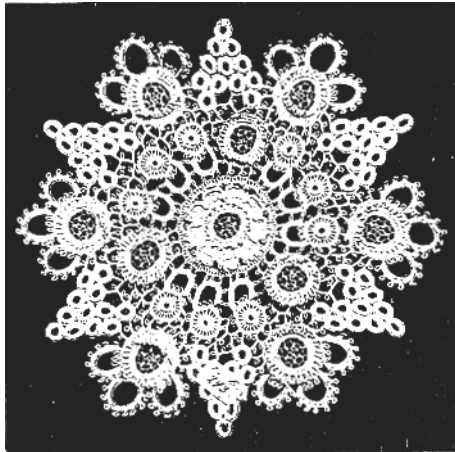


FIG. 140. — Dentelle d'Irlande exécutée au crochet.

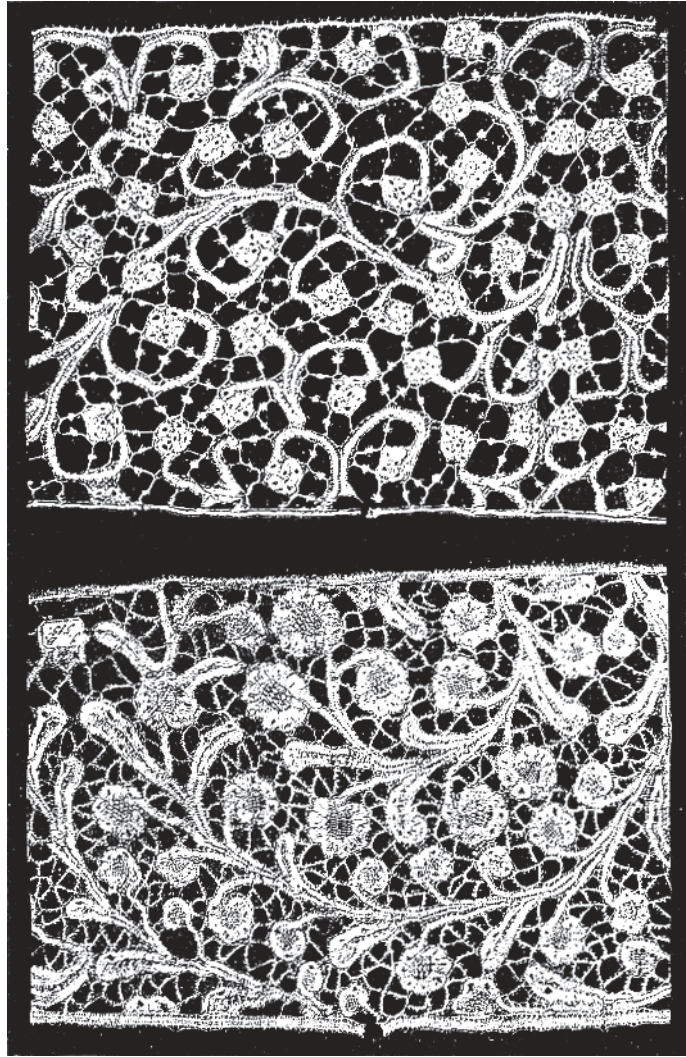


FIG. 141 et 142. — DENTELLES HONITON.

Travail exécuté aux fuseaux.

(La dentelle Honiton se rapproche beaucoup de la dentelle de Bruges exécutée en Belgique.)

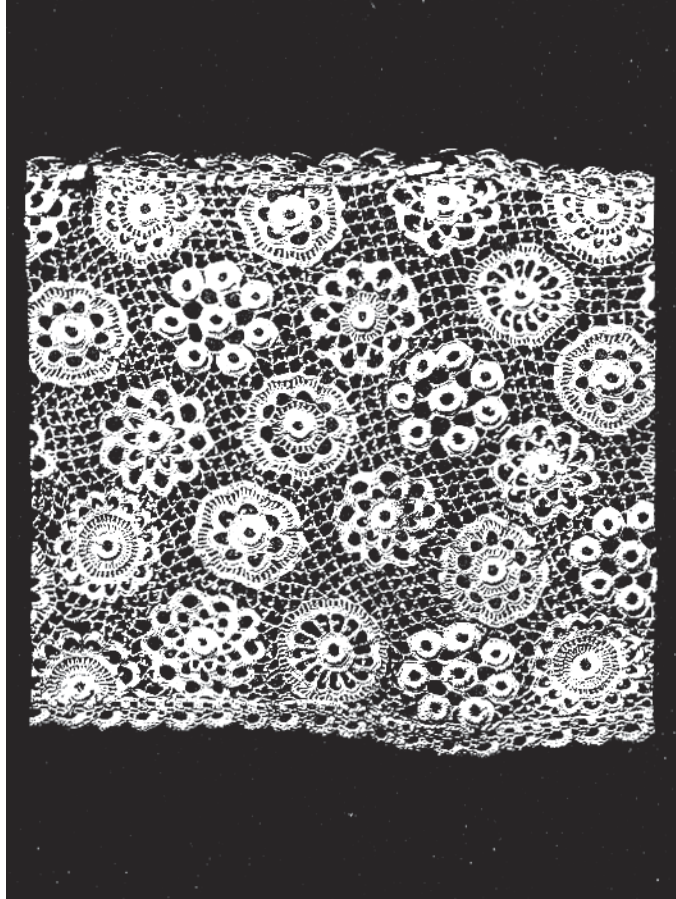


FIG. 143. — POINT D'IRLANDE, CROCHET MODERNE.